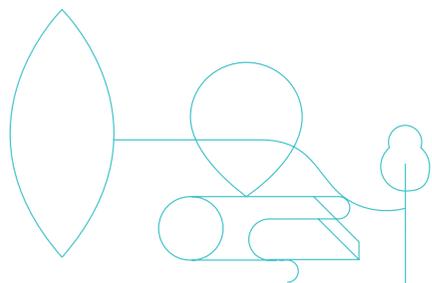




## LA GRIGONNAIS

# Évolution et renaturation de la cour du périscolaire

RÉFLEXION PRÉALABLE SUR L'ÉVOLUTION DE LA COUR







## AVERTISSEMENT

L'accompagnement du CAUE s'inscrit dans le cadre de sa mission de conseil et d'expertise auprès des collectivités locales dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, des paysages et du patrimoine. Il a pour vocation d'aider le conseil municipal et son maire dans le choix d'aménagements et dans l'exercice cohérent de leur maîtrise d'ouvrage.

Pour mener à bien sa mission de conseil, de sensibilisation, d'information et de formation, le CAUE organise son accompagnement selon différentes modalités (analyses-diagnostics, échanges, débats, visites...). Le présent document reprend l'essentiel des éléments mis en évidence. Il ne doit pas être considéré comme opérationnel, sa vocation est autre : incitation, réflexion, éclairage.

L'accompagnement du CAUE s'établit en amont de la décision à partir de laquelle le recours à des partenaires libéraux, maîtres d'œuvre, devra être envisagé.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2013, le CAUE de Loire-Atlantique exerce ses missions de sensibilisation, d'information, de formation et de conseil au sein du groupement départemental « Loire-Atlantique développement ».

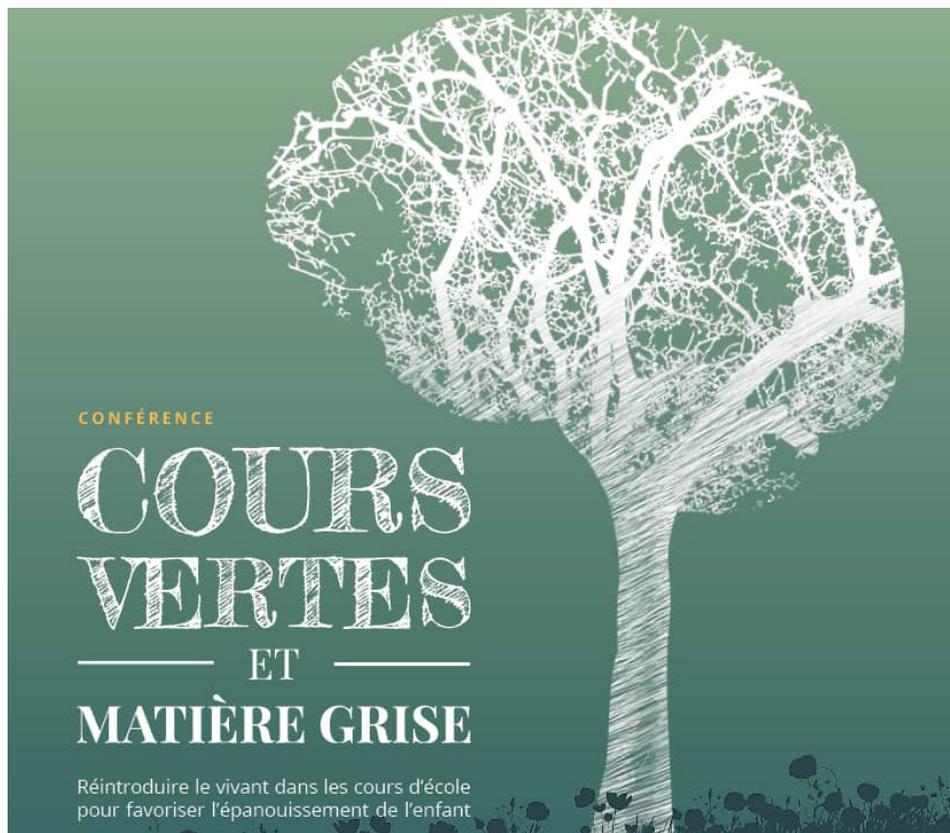
Équipe de travail CAUE44 chargée de l'étude :

Anne GONTHIER, paysagiste

Émilie CHARRIER, diplômée en architecture



## RAPPEL DU DÉROULÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT CAUE



Accompagner les collectivités dans leur réflexion préalable à la renaturation de leurs cours d'école.

Aider à mettre en place les bonnes pratiques.

### SENSIBILISATION AUX ENJEUX

1. Conférence suivie d'un temps d'échange autour des enjeux d'évolution, mars 2023

### DIAGNOSTICS SPATIAL ET D'USAGES - 11 SEPTEMBRE 2023

2. Diagnostic des usagers adultes, fonctionnement actuel de la cour, mai 2023
3. Diagnostic des usagers enfants - Atelier en classe, juin 2023
4. Diagnostic spatial CAUE, synthèse des enjeux d'évolution, septembre 2023

### SCHÉMATISATION DES ENJEUX ET PRÉCONISATIONS D'ÉVOLUTION - 6 NOVEMBRE 2023

5. Hypothèses d'évolution schématiques, préconisations spatiales et pratiques pour amorcer des changements de modes de faire sur la base de références
6. Passage de relais à un paysagiste concepteur

# SOMMAIRE

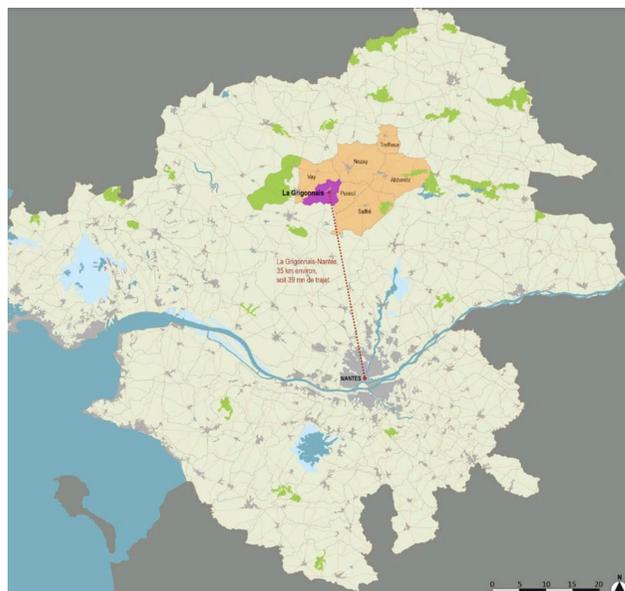
<b>LECTURE - DIAGNOSTIC DE LA COUR</b> .....	<b>6</b>
DIAGNOSTIC URBAIN.....	7
ÉTAT DES LIEUX DE LA COUR.....	16
DIAGNOSTIC DES USAGERS ADULTES .....	26
DIAGNOSTIC DES USAGERS ENFANTS .....	27
ENJEUX SUR LA COUR.....	35
<b>ILLUSTRATION DES POSSIBLES</b> .....	<b>33</b>
HYPOTHÈSE 1 - UNE DOUBLE COUR .....	36
HYPOTHÈSE 2 - UN GRAND JARDIN LUDIQUE.....	39
RÉFÉRENCES ET PRÉCONISATIONS .....	43

# LECTURE - DIAGNOSTIC DE LA COUR DU RESTAURANT SCOLAIRE - PÉRISCOLAIRE

## DIAGNOSTIC URBAIN

> La Grigonnais se situe au nord du département et à environ 40 minutes de trajet en voiture de Nantes. Elle appartient à la communauté de communes de la Région de Nozay.

> Le nombre d'habitants est de 1 748 en 2020.



LEGENDE

Périscolaire et restaurant scolaire



## DIAGNOSTIC URBAIN

> Le pôle enfance, périscolaire-restaurant scolaire, est situé en plein cœur de bourg de La Grignonnais.

> L'axe routier principal (RN 171) reliant Blain et Nozay génère des flux de véhicules importants. Le pôle enfance est situé au sud de cet axe et de l'église. C'est également au sud que le bourg s'est développé avec ses quartiers résidentiels et ses équipements, ainsi qu'une trame de déplacements doux.

> Les fonctions commerciales se trouvent sur l'axe routier principal.

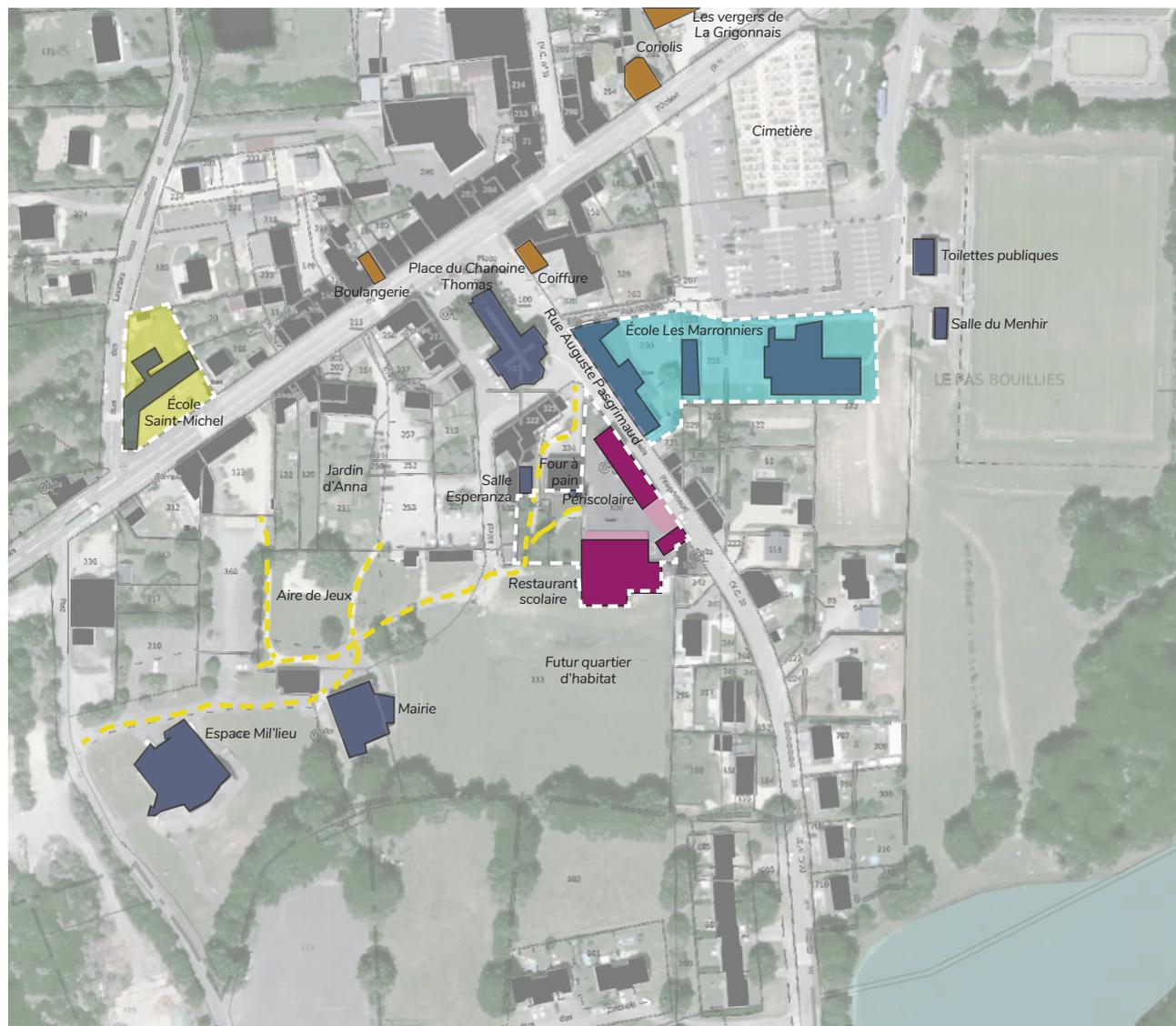


### LEGENDE

- Périscolaire et restaurant scolaire
- Équipements et services aux abords
- Commerces

↔ ← → Sens de circulation à proximité de l'école

--- Cheminements piétons



## COMPOSITION DE L'ESPACE PUBLIC AUX ABORDS DU SITE

> Les espaces publics aux abords du site sont principalement composés d'une trame verte avec des déplacements doux, sur tous les accès nord, sud et ouest. Seule la rue Auguste Pasgrimaud longe l'équipement et permet l'accès par l'est, notamment pour les enfants de l'école publique, dans un contexte minéral.

> Deux façades urbaines contrastées :



### LEGENDE

-  Murs en pierre qualitatifs ou palis
-  Arbres existants
-  Espaces plantés ou engazonnés
-  Accès équipement
-  Accès techniques



## LA FAÇADE «MINÉRALE», LES ABORDS DU SITE CÔTÉ BOURG

### ■ Enjeu : une façade urbaine, le lien avec l'école publique



La rue Auguste Pasgrimaud, façade minérale en cœur de bourg, permettant différents accès au périscolaire et au restaurant scolaire en lien avec la future place



Passage public piéton à travers l'îlot depuis l'église



Accès livraison restaurant scolaire et accès élèves de l'école publique depuis la rue Auguste Pasgrimaud



> **Un lien visuel direct sur l'espace public**, Comment préserver l'intimité de la cour du pôle enfance tout en valorisant le site et en faisant bénéficier la renaturation à l'espace public?

> **Un passage public**, comment relier et valoriser le cheminement? Renaturation?

La future place au nord du site devra être aménagée en prenant compte des enjeux communs avec la cour du périscolaire.

## LA FAÇADE «VÉGÉTALE» : LES ABORDS DU SITE CÔTÉ ÉQUIPEMENTS

### ■ Enjeu : une qualité végétale à prolonger jusque dans l'équipement



Une façade sud entièrement piétonne et ponctuée d'une trame arborée existante.



L'accès public piéton.



Cheminements piétons depuis la mairie et l'aire de jeux.

> Une façade végétale qui doit bénéficier à l'équipement et à ses usagers, comment et jusqu'où prolonger la trame végétale et la pleine terre ?

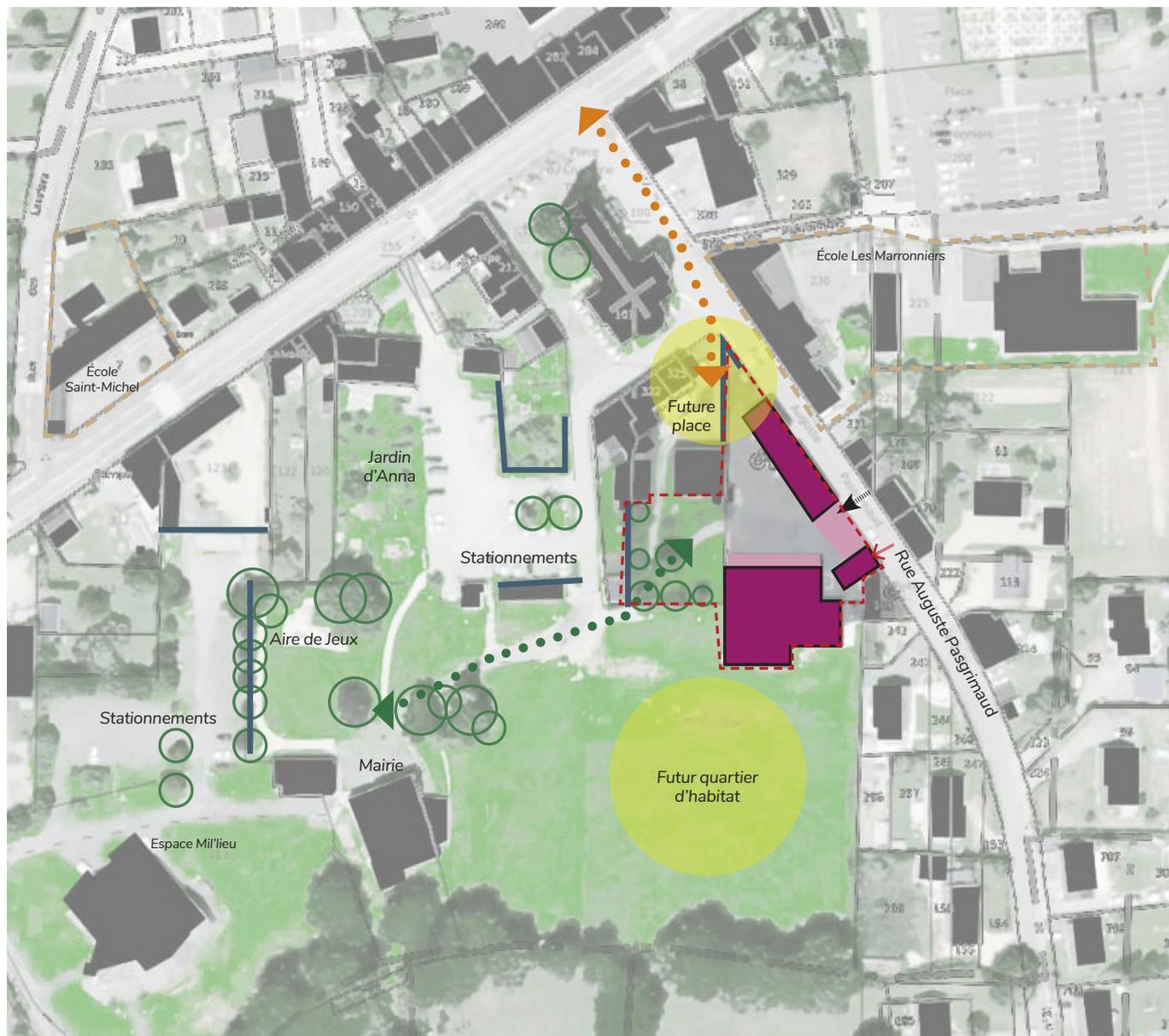
Une étude de faisabilité a été réalisée sur la parcelle au sud du restaurant scolaire pour accueillir un nouveau quartier d'habitat. Les enjeux sur la place du végétal seront également à prendre en compte sur cet espace.

SYNTHÈSE DES ENJEUX DES ABORDS DU SITE

- La façade urbaine
- > Relier/rendre lisible les circulations douces jusqu'au cœur de bourg et la place du Chanoine Thomas

- La façade végétale
- > Assurer/rendre lisible la continuité douce et végétale
- > Définir un statut, un nouvel usage mutualisé pour l'espace vert communal

● Deux secteurs de projets à intégrer à la réflexion



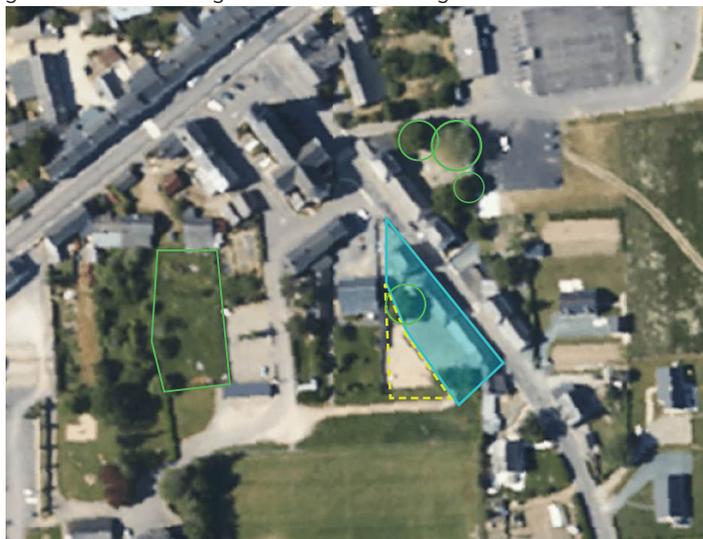
## ÉVOLUTION DE LA COUR D'ÉCOLE ET DU BÂTI



Vue aérienne de 1949 - Les anciens bâtiments le long de la rue Auguste Pas-grimaud et anciens vergers au sud du site le long d'un axe courbe



Vue aérienne de 1999 - La cour de l'école est agrandie au sud



Vue aérienne de 2004 - Urbanisation de la zone à l'est



Vue aérienne de 2016 - On constate une artificialisation de ce secteur avec la suppression d'arbres et de surfaces de pleine terre. A l'est, l'école primaire des Maronniers est construite.

## UNE COUR AVEC DES QUALITÉS DE BÂTIS

### ■ L'école initiale

Les bâtiments d'origine qui accueillent aujourd'hui le périscolaire ainsi que l'accueil de loisirs sont des bâtiments qualitatifs typiques des centre-bourgs anciens. La façade sur rue est en bon état, la façade sur cour présente des enduits plus abîmés. De beaux murets de pierre d'origine sont également conservés. Le bâtiment est strictement identique au bâtiment en face qui accueille l'école publique.



### ■ Le restaurant scolaire de 2021

Conçu par l'agence d'architecture Faber, le nouveau restaurant scolaire s'implante au sud de la parcelle avec une architecture de qualité autant dans l'intégration dans le contexte que par les ambitions en terme d'ambiances, de confort d'usage, de matériaux et de performances énergétiques.



## RÉPARTITION DES ESPACES

### ■ La future place réaménagée

Surface environ : 340 m<sup>2</sup>

### ■ L'espace vert communal

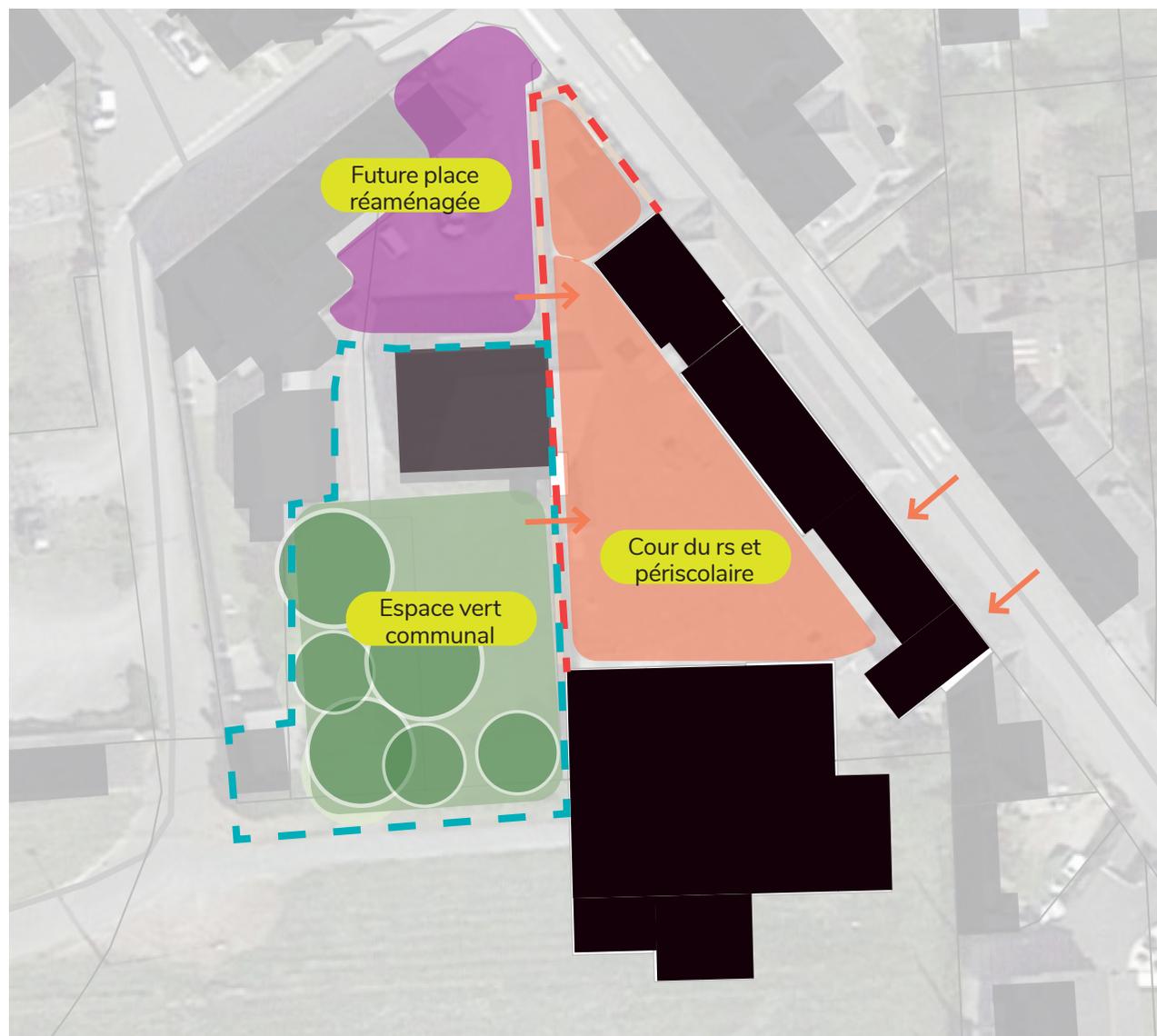
Surface environ : 650 m<sup>2</sup>

### ■ La cour

Surface environ : 830 m<sup>2</sup>

y compris surface sous préau et zone résiduelle nord

hors accès technique restaurant : 160 m<sup>2</sup> env



## LA FUTURE PLACE RÉAMÉNAGÉE - L' ACCÈS PRINCIPAL POUR LES PARENTS

Cette future place est aujourd'hui l'accès principal pour les parents. Cela génère une problématique d'accès lié au stationnement, ainsi que d'accessibilité liée à la marche du portillon.

Quelle place accorder à la renaturation dès l'entrée dans le site et au bénéfice de tous les usagers ? Quels liens / continuités avec la place de l'église et le passage public ? Limites, domanialité et accès. Quel accès maintenir ? Comment valoriser les qualités patrimoniales des éléments bâtis ?



Le portillon d'accès des parents, difficulté d'accès et difficulté de stationnement à proximité.

Un espace résiduel entre deux espaces publics, mais délimité par un mur ancien qualitatif. Seule une partie du mur sur rue ne présente pas un intérêt à revaloriser.

## L'ESPACE VERT COMMUNAL - UN LIEU SOUS-UTILISÉ

Un passage public, comme un jardin, cet espace vert communal n'a pas encore d'usage dédié, si ce n'est sa fonction traversante et ses accès aux différents équipements dont le four à pain. Il bénéficie de la qualité du bâti ancien et du mur de pierre le délimitant. Sa trame végétale est structurante et constitue un patrimoine arboré avec de véritables fonctions environnementales. Son identité «champêtre» doit être préservée.

**Comment intégrer le lieu et ses qualités à la cour du périscolaire tout en le laissant accessible et traversant?**



La trame végétale qualifie l'espace et délimite l'espace vert communal du futur quartier d'habitation, une porte végétale. Ce «jardin communal» est délimité au Nord par du bâti ancien très qualitatif avec une salle communale et un four à pain réhabilité. Une traversée piétonne existante existe mais reste cependant peu fréquentée.

Une cour physiquement séparée de l'espace vert communal, qui ne bénéficie pas de l'accès ni de l'ombrage des arbres.

## LA COUR DU PÉRISCOLAIRE ET DU RESTAURANT SCOLAIRE - UNE COUR MINÉRALE INADAPTÉE

Le lieu de la récréation, pour les deux équipements et pour les enfants des deux écoles de La Grigonnais est entièrement minéral et sans aucune proposition de mobilier ou d'espace ludique adapté aux besoins des enfants sur leurs temps de détente.

**Comment renaturer et réorganiser l'espace de récréation au bénéfice des enfants, de l'ambiance générale des récréations et de la surveillance de la cour ?**



Le préau du restaurant scolaire vient offrir un ombrage sur la surface d'enrobé qui recouvre l'ensemble des espace de récréation. Les anciens sanitaires servent actuellement de stockages pour les jeux du périscolaire. Des différences de niveaux aux seuils du bâtiment du périscolaire nécessitent des accès avec emmarchements et rampes.

## LA PLACE DU VÉGÉTAL

### ■ Constat existant

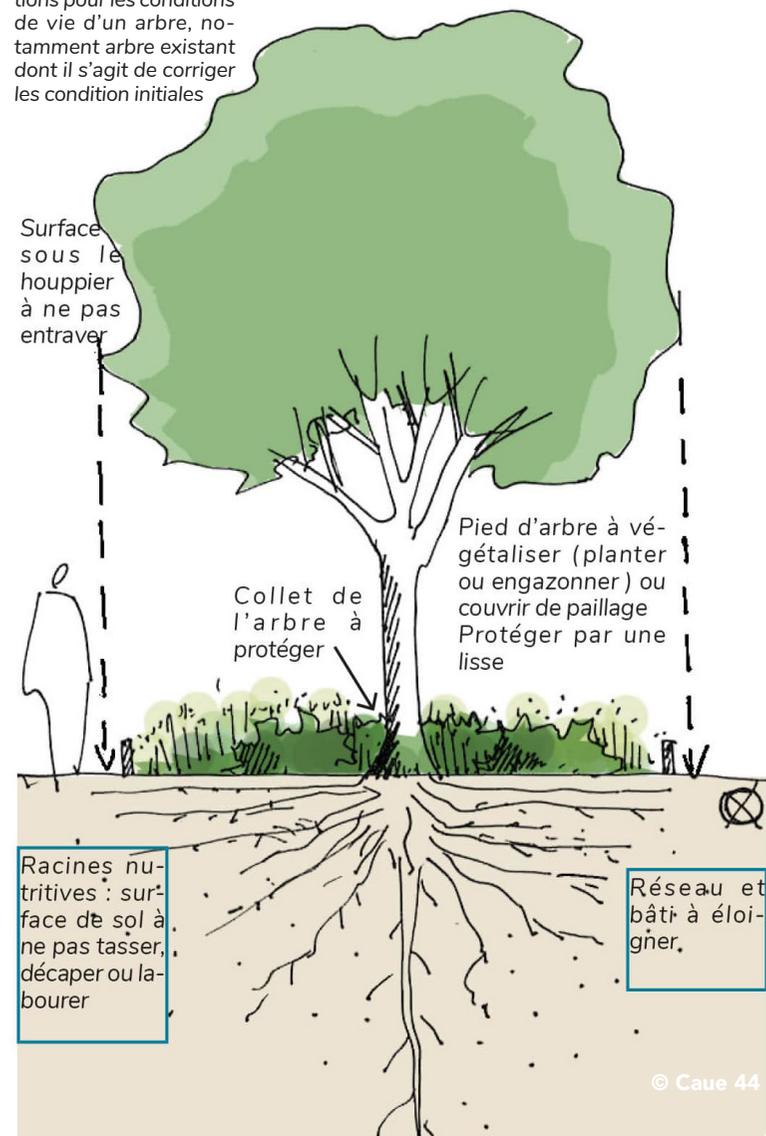
Un besoin important de renforcer la place du végétal au service des usagers, des locaux et des enjeux de biodiversité sur le site et aux abords.



La strate arborée est issue d'une trame végétale ancienne qui a pu se développer librement dans le «jardin communal» (Haie bocagère, grand chêne des marais, noisetiers, prunelliers,...). À l'inverse, dans l'état actuel de la cour du restaurant scolaire, le milieu est très peu propice à la présence du végétal et donc au vivant au sens le plus large.

### ■ L'enjeu de l'arbre : rétablir des conditions de vie acceptables pour qu'il puisse jouer son rôle et services

Schéma de préconisations pour les conditions de vie d'un arbre, notamment arbre existant dont il s'agit de corriger les conditions initiales



## DIAGNOSTIC DES USAGERS ADULTES - CONSTATS ET BESOINS



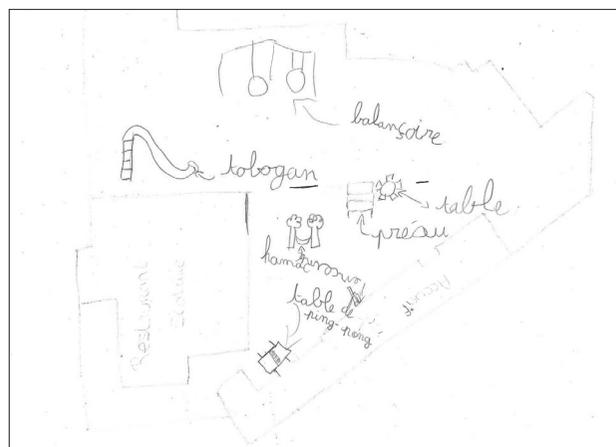
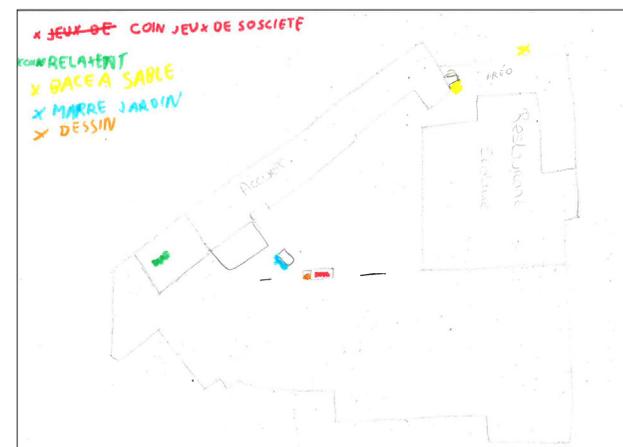
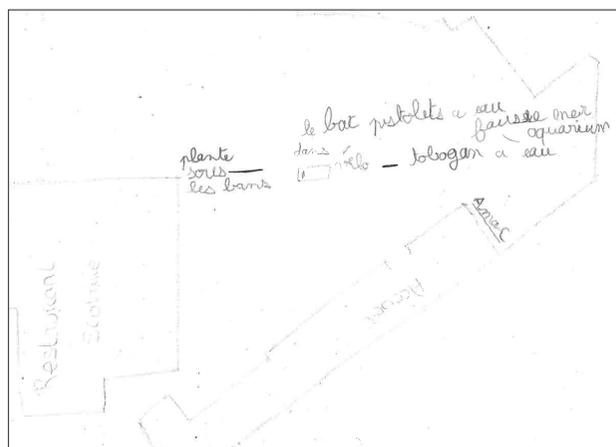


# DIAGNOSTIC DES USAGERS ENFANTS

## MÉTHODOLOGIE : DIAGNOSTIC RÉALISÉ AVEC LES ENFANTS DU PÉRISCOLAIRE

### 1. Mon regard sur ma cour d'école

Diagnostic individuel réalisé par chaque élève sur la base d'une fiche guide



### Les envies récurrentes :

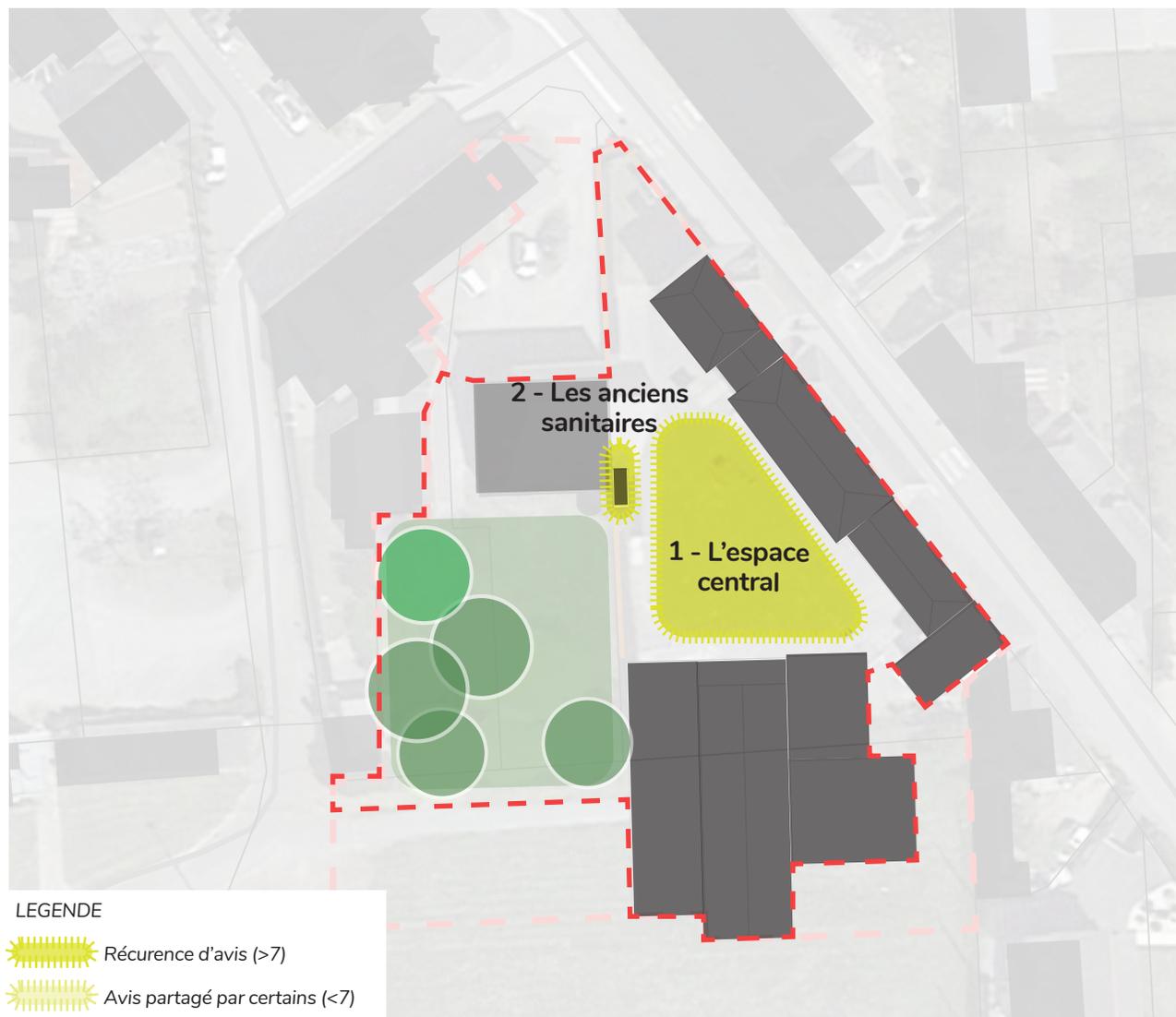
- 1 - Avoir des tables pour pouvoir s'asseoir, dessiner, jouer aux jeux de société, ...
- 2 - Avoir une balançoire, un toboggan
- 3 - Avoir un préau, de l'ombre
- 4 - Avoir des arbres

## ■ Synthèse des espaces non appréciés

### Dans l'ordre hiérarchique :

**1-** L'espace central, il n'y a pas de cachettes pour jouer, il fait trop chaud.

**2-** Les anciens sanitaires, ils sont sales, il y a des araignées.



■ Synthèse des principaux espaces en surchauffe

Dans l'ordre hiérarchique :

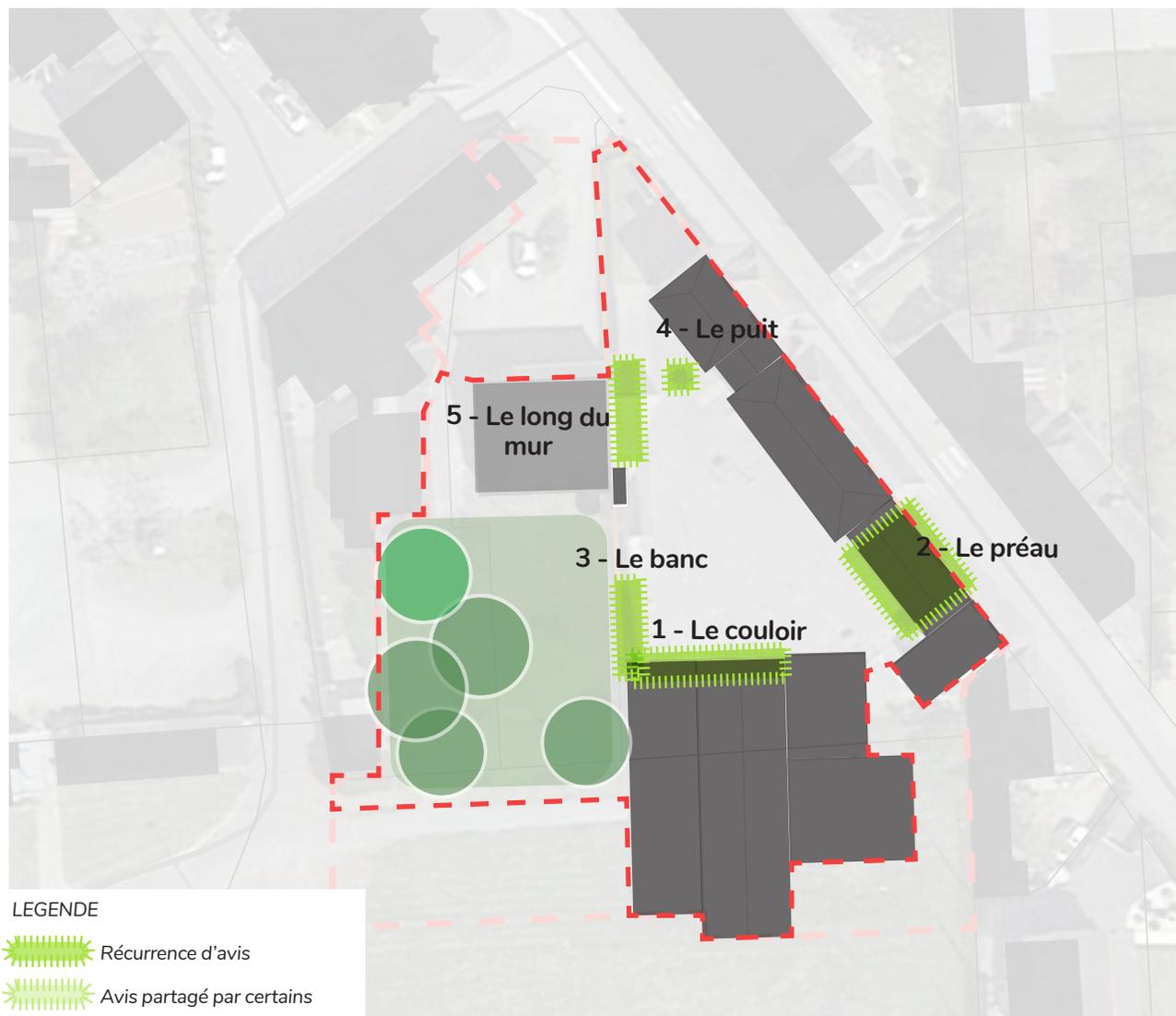
1 - La cour est **très chaude** l'été (pas d'ombre ni d'arbres).



■ Synthèse des espaces appréciés

Dans l'ordre hiérarchique :

- 1- Le couloir (préau) du restaurant scolaire pour **jouer et discuter à l'ombre**
- 2 - Le grand préau pour **jouer au foot**
- 3 - Le banc pour **discuter**
- 4 - Le puit pour **discuter, grimper, jouer**
- 5 - Le long du mur, **un espace à l'ombre**



## PROJECTION

En s'appuyant sur des photos de références permettant d'ouvrir le champ des possibles, les enfants ont été amenés à questionner les pratiques existantes et envisager de nouveaux usages pour la cour de demain.

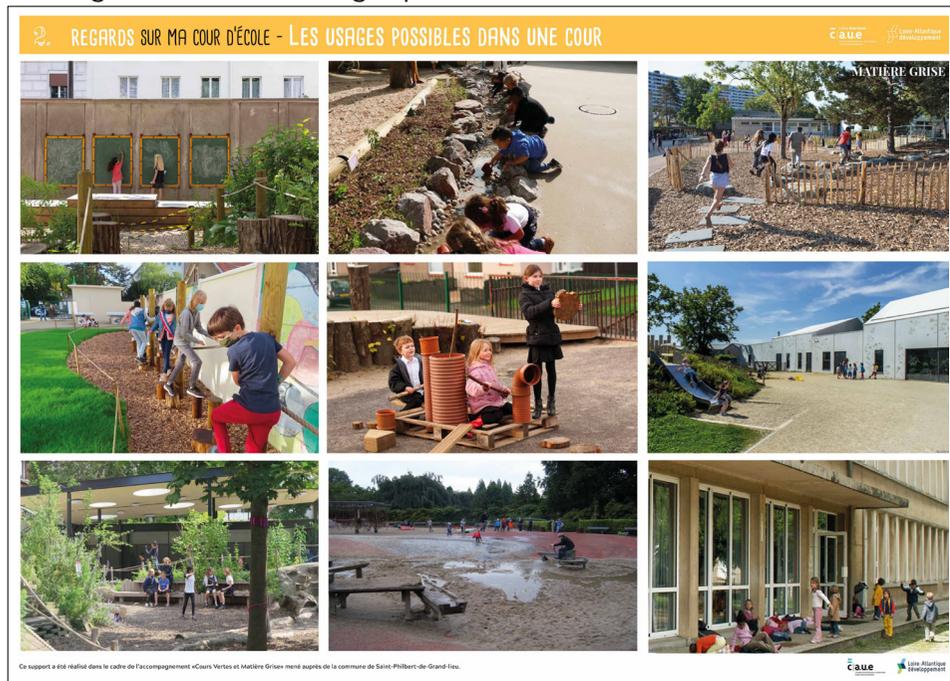


Planche de références d'usages possibles

<p><b>1 L'usage (verbe d'action)</b></p> <p>.....</p>	<p><b>3 Le degré d'intimité</b></p> <p><input type="checkbox"/> individuel ou à deux</p> <p><input type="checkbox"/> petit groupe (3 à 7)</p> <p><input type="checkbox"/> grand groupe ( Supérieur à 7)</p>	<p><b>6 L'ambiance associée à cette action</b></p> <p><input type="checkbox"/> Je reporte le chiffre correspondant à la photo d'ambiance que j'ai choisi.</p>
<p><b>2 Les besoins pour réaliser cette action</b> (matériel, consignes, rangements, vêtements ?...)</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p><b>4 Le volume sonore</b></p> <p><input type="checkbox"/> silencieux <input type="checkbox"/> calme <input type="checkbox"/> bruyant</p>	<p><b>7 Pourquoi cette ambiance ?</b> (Type de sol, l'intimité, la végétation, le mobilier ?)</p> <p>.....</p>
	<p><b>5 L'exposition au reste de la cour</b></p> <p><input type="checkbox"/> Un espace ouvert (Visible de tous, vaste)</p> <p><input type="checkbox"/> Un espace fermé (Moins visible, plus étroit)</p>	

Plaquette de caractérisation des usages

Dans chaque groupe, jusqu'à 10 verbes d'action ont été sélectionnés.

Chaque usage a été caractérisé par le groupe et a été associé à une photo d'ambiance.

Les usages ont été par la suite spatialisés en plan.

■ Groupe 1

Verbes d'action choisis et projetés dans la cour par les enfants :



Jouer avec l'eau, en petits groupes



Faire un parcours - avoir un grand espace ouvert et libre pour pouvoir courir, se défouler dans la cour.



Se cacher, se reposer, être au calme en individuel ou à 2, espace fermé, au niveau des arbres.



Faire des cabanes dans les arbres au niveau de l'actuel espace vert, pour se cacher, grimper, etc...



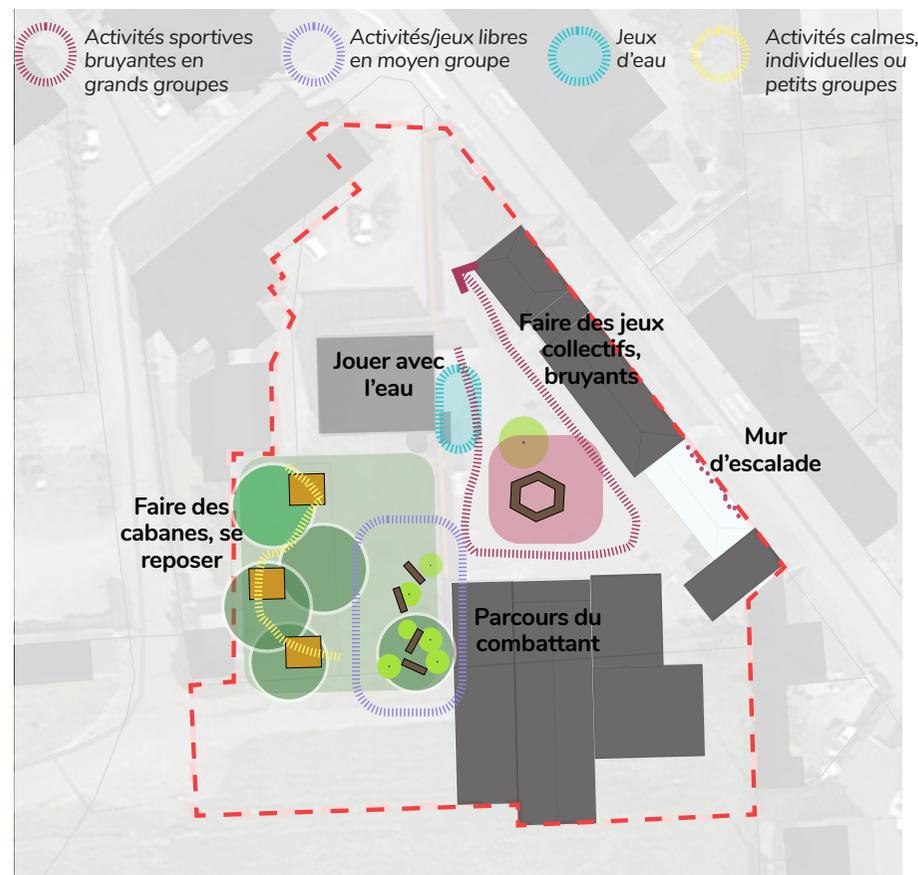
Avoir une structure d'obstacles - pour pouvoir grimper, sauter,...



Avoir une structure de jeux- pour grimper, jouer,



Faire de l'escalade - seul ou à 2 ou 3, utiliser le mur du préau pour pouvoir grimper, jouer.



Restitution des schémas réalisés par les enfants

- **Cour principale** > Proposer des activités plutôt collectives et donc «bruyantes» sur cet espace libre et ouvert permettant de courir, se défouler, etc...
- **Jardin ouest** > Aménager des espaces destinés à des activités individuelles ou en petits groupes pour conserver une zone plus calme.

**Groupe 2**

Verbes d'action choisis et projetés dans la cour par les enfants :



**Faire un potager** - avoir un espace pour cultiver des légumes, plantes aromatiques, lien avec le restaurant scolaire



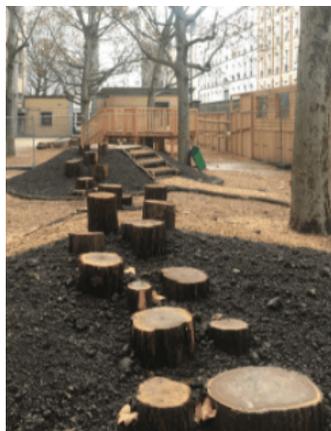
**Lire** - des espaces pour pouvoir se mettre au calme, seul ou à 2 ou 3.



**Dessiner** - avoir du mobilier simple table et assises pour se poser pour jouer et dessiner.



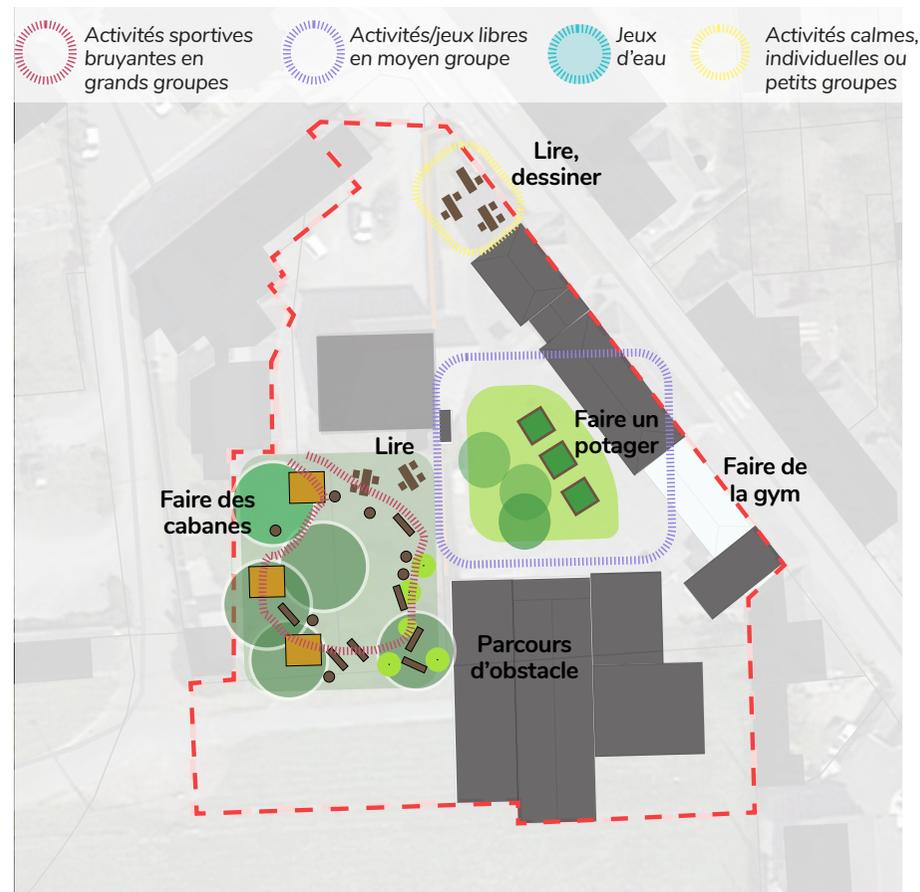
**Faire une cabane** - se cacher.



**Avoir un circuit, grimper,**



**Faire de la gymnastique**



Restitution des schémas réalisés par les enfants

- **Cour principale** > Créer un espace potager au centre de la cour, et renaturer/apaiser cet espace avec des arbres. Lien avec le restaurant scolaire, outil pédagogique sur l'alimentation.
- **Jardin ouest** > Un espace plus animé avec un grand parcours sur l'ensemble de l'espace et des cabanes dans les arbres. Un espace pour lire a aussi été abordé.
- **Espace au nord de la cour** > Aménager un espace où l'on peut lire et dessiner, un espace calme pour être seul ou en petits groupes.

■ Groupe 3

Verbes d'action choisis et projetés dans la cour par les enfants :



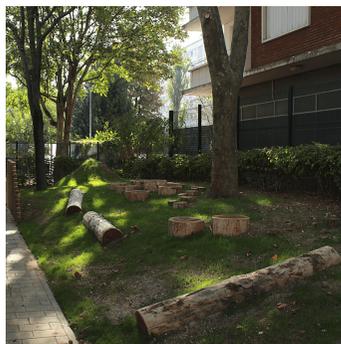
Avoir des poules



Avoir des passages secrets, des tunnels - pouvoir se cacher, ramper, grimper autour d'une structure.



Jouer avec l'eau - aménager un espace pour révéler l'eau et en faire un outil pédagogique.



Se reposer - des espaces pour pouvoir se mettre au calme, seul ou à 2 ou 3.

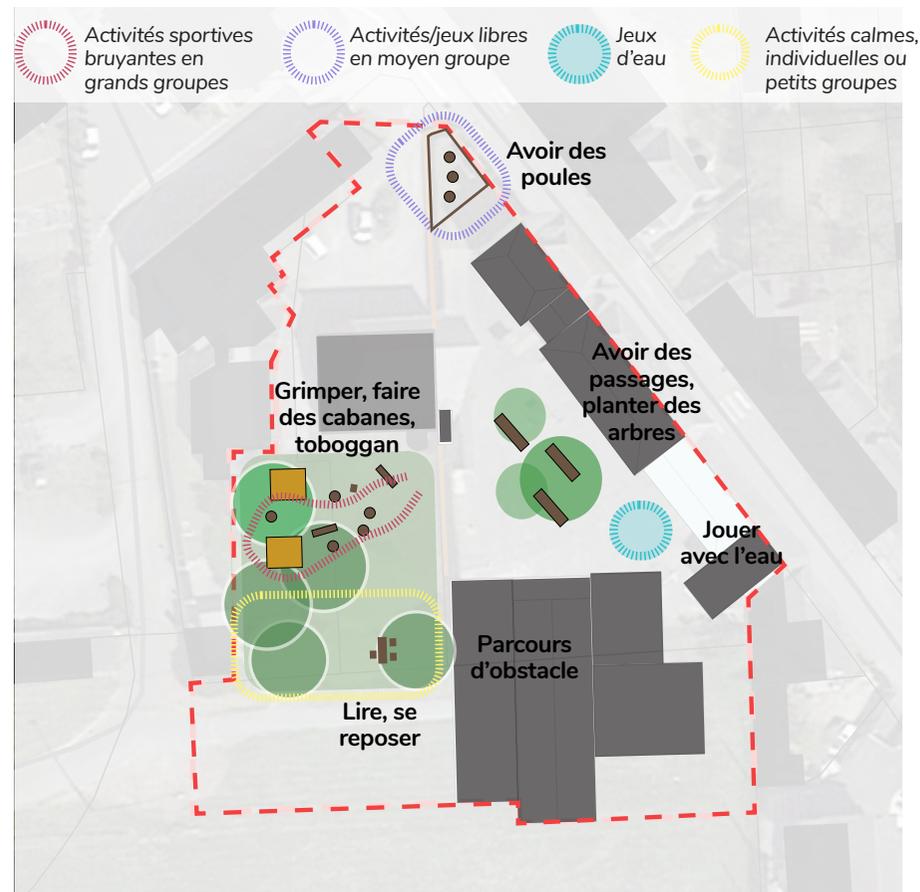


Faire une cabane dans les arbres - se cacher, grimper.



Avoir un parcours, grimper, glisser

LECTURE - DIAGNOSTIC DE LA COUR DU RESTAURANT SCOLAIRE - PÉRISCOLAIRE



Restitution des schémas réalisés par les enfants

- **Cour principale** > Arborer la cour de récréation principale pour créer de l'ombre. Créer des structures de jeux type tunnels pour pouvoir se cacher à l'abri des regards.
- **Jardin ouest** > Un espace au nord animé par des structures de jeux et un parcours. Un espace au sud plutôt dédié à des activités calmes, seul ou en petits groupes.
- **Espace au nord de la cour** > Avoir un poulailler.

**Groupe 4**

Verbes d'action choisis et projetés dans la cour par les enfants :



Se balancer, avoir une structure de jeux



Avoir un circuit vélo



Jouer avec l'eau - aménager un espace pour révéler l'eau et en faire un outil pédagogique.



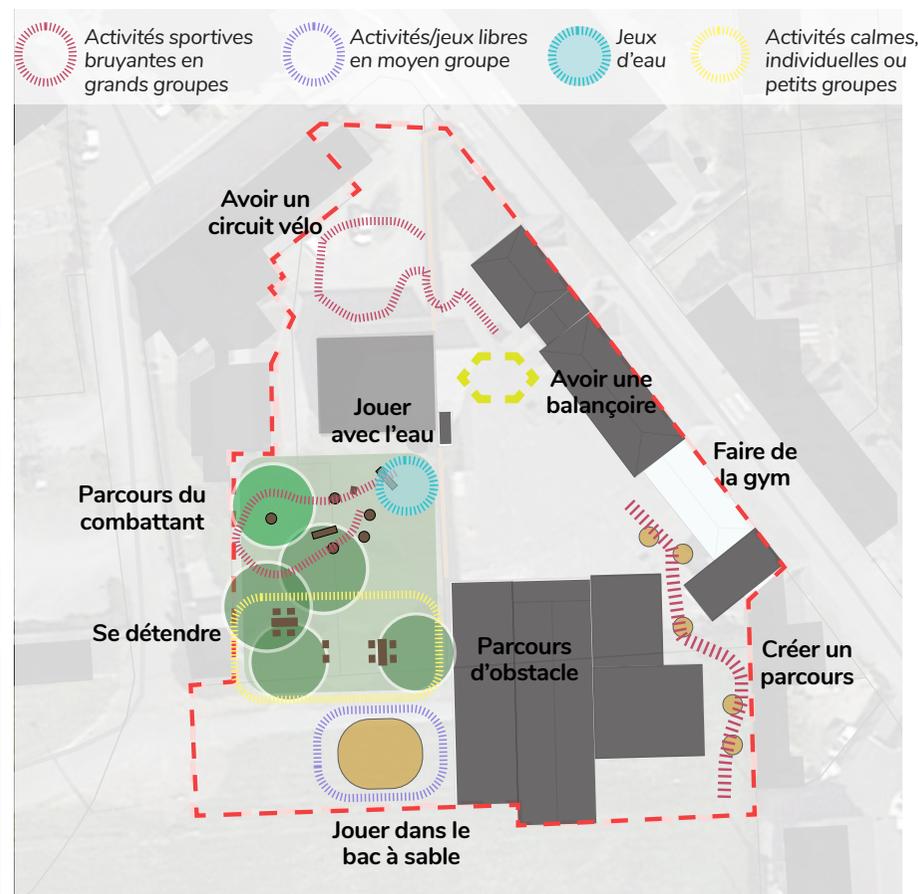
Se détendre - des espaces pour pouvoir se mettre au calme, seul ou à 2 ou 3.



Faire une cabane dans les arbres - se cacher, grimper.



Créer un parcours - pouvoir se cacher, ramper, grimper autour d'une structure.

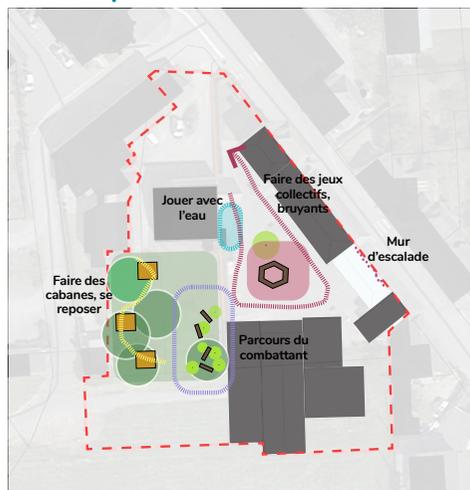


Restitution des schémas réalisés par les enfants

- **Cour principale** > Ce groupe a peu investi l'espace de cour principale. Au sud, un parcours, et au nord une structure de jeux avec une balançoire.
- **Jardin ouest** > Un parcours du combattant au nord avec des jeux d'eau. Un espace pour se détendre sous les arbres. Au sud, un bac à sable est représenté.
- **Espace au nord de la cour** > Dessiner un parcours vélo.

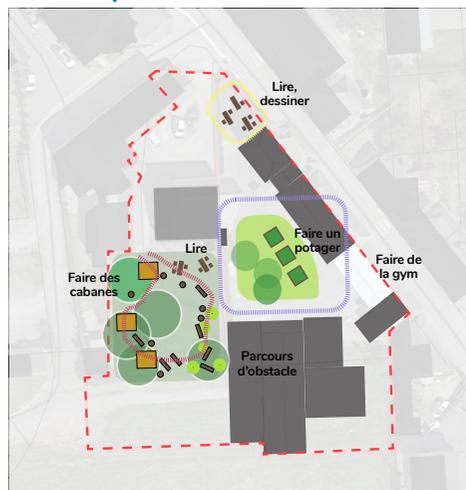
## SYNTHÈSE DES PROJECTIONS DES ATELIERS ENFANTS

### ■ Groupe 1



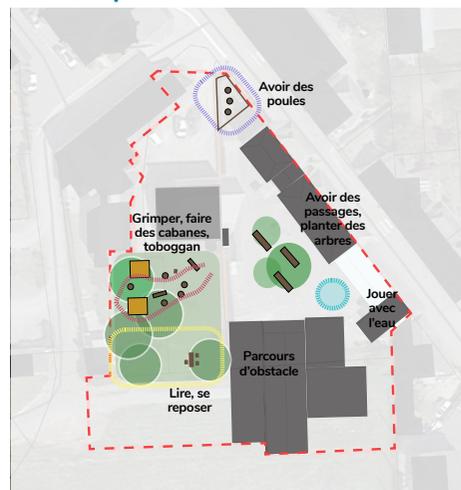
- 2 espaces bien distincts entre la cour actuelle dédiée à des jeux collectifs et plutôt bruyants, l'espace vert qui lui est plutôt sur des usages individuels ou en groupes réduits.
- > Conserver des usages plutôt collectifs et bruyants dans la cour avec des espaces libres ?

### ■ Groupe 2



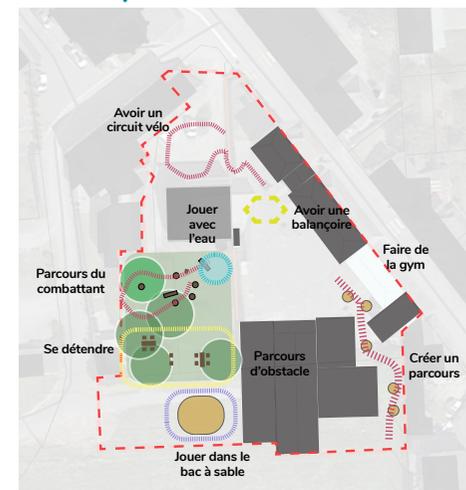
- La renaturation de la cour au cœur du projet et des usages avec un potager en lien avec le restaurant scolaire.
- > Quel statut de la cour du restaurant scolaire / périscolaire par rapport à la cour d'école ? Un jardin potager, une cour pédagogique, etc...

### ■ Groupe 3



- Arborez la cour.
- > Quel statut de la cour du restaurant scolaire / périscolaire par rapport à la cour d'école ? Quels usages y retrouver et quelle adaptabilité par rapport à la renaturation ?

### ■ Groupe 4



- Périmètre d'intervention plus large avec les espaces au nord et au sud de la cour,
- Peu de projection sur la cour actuelle.
- > Quel périmètre de réflexion, faut-il réfléchir à l'investissement des espaces à proximité ?

## QUELLES AMBITIONS POUR L'ÉVOLUTION DE LA COUR ? QUELS USAGES ?

Quelles sont les limites de l'intervention future de renaturation/réaménagement? Parcelle voisine, place à réaménager, liens avec le futur quartier...

Quelles sont les mutations/transmutations à envisager sur le bâti ? Anciens sanitaires, préau, lien avec la salle communale...

Quelles réorganisations des pratiques sont envisageables ? Répartitions des accès, accès possible à différents espaces, mutualisations, projets pédagogiques pour accompagner des nouveaux usages, nouveau mobilier à envisager ...

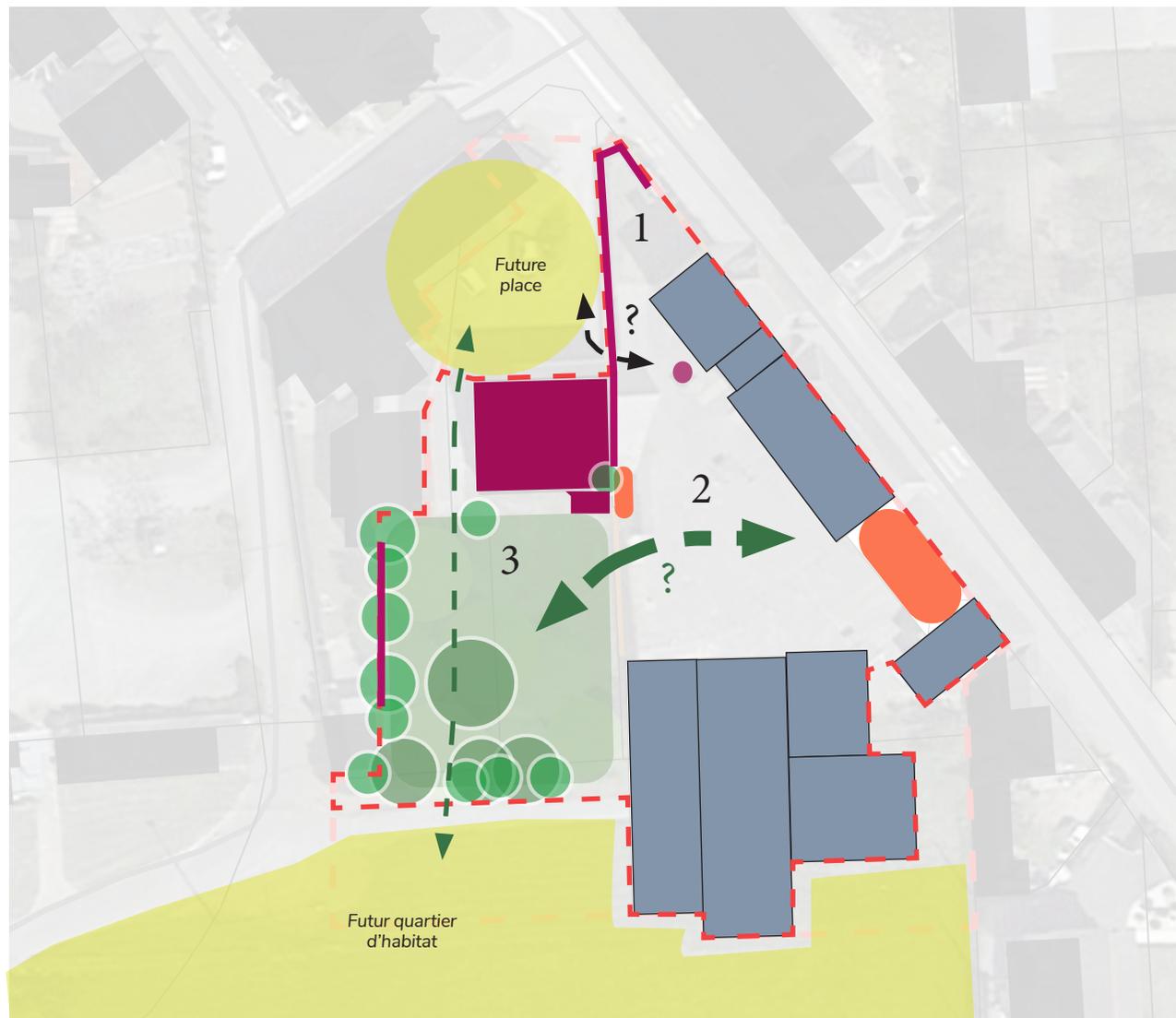
Quelle ambition de renaturation ? Passer du tout minéral de la cour au ludique et végétal, transformer les «craintes» vis-à-vis du végétal et de la petite faune pour leur laisser une place au contact des enfants, afin de contribuer à leur développement et au confort de tous, être capable de s'adapter aux questions liées à l'entretien et à la propreté ...

Des usages à identifier par sous-espace :

- 1 - Le nord de la cour
- 2 - La cour minérale
- 3 - Le jardin communal

### LEGENDE

-  Bâtiments de l'école
-  Éléments de bâti à valoriser
-  Murs de pierre à valoriser, voir restaurer
-  Murs ou clôtures à habiller, modifier, requalifier ?
-  Espaces ou éléments peu pratiques ou qualitatifs à supprimer ou réorganiser
-  Espace de pleine terre à préserver et facile à planter
-  Surfaces à minima à désimperméabiliser et végétaliser sous les arbres
-  Permettre, améliorer l'accès



# ILLUSTRATION DES POSSIBLES

## AVERTISSEMENT

---

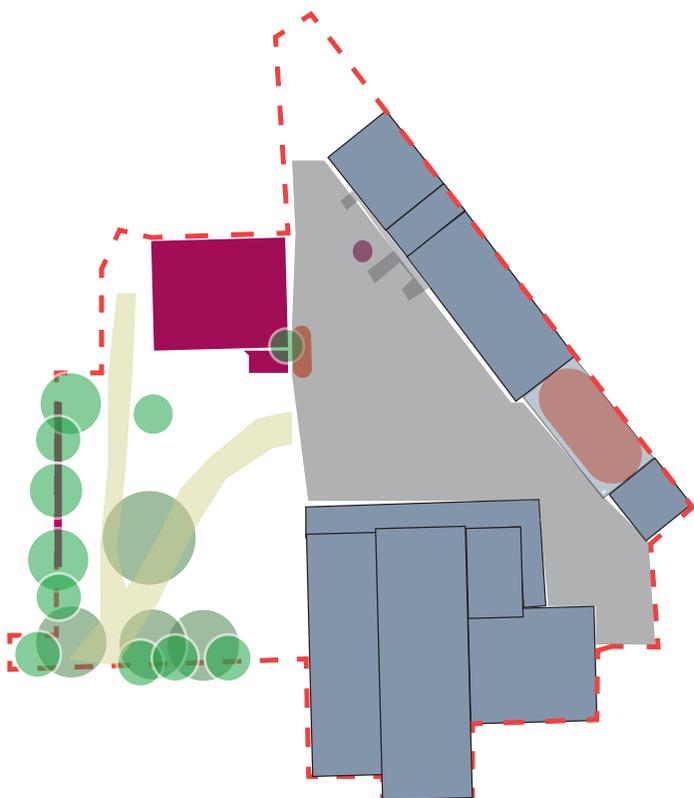
- **Les schémas présentés n'ont pas de valeur opérationnelle, ils ne permettent pas de passer à une phase de réalisation. Ils ont pour objectif de permettre au comité de pilotage de définir les grandes intentions programmatiques.**

# ILLUSTRATION DES POSSIBLES

## LA RENATURATION DE LA COUR D'ÉCOLE PASSE PAR LA DÉSIMPERMÉABILISATION

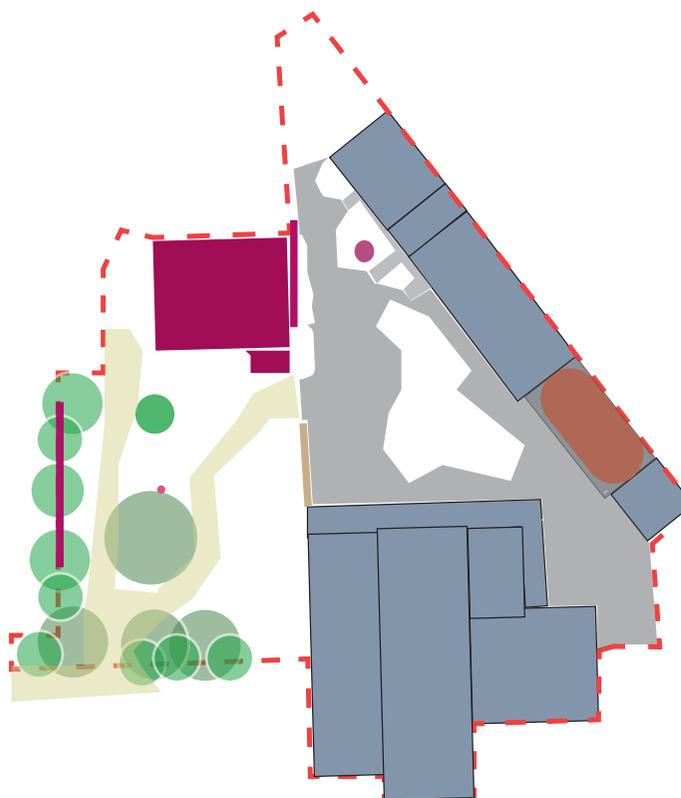
**Etat existant** des zones imperméables en enrobé.

41 % de surface imperméabilisée env.



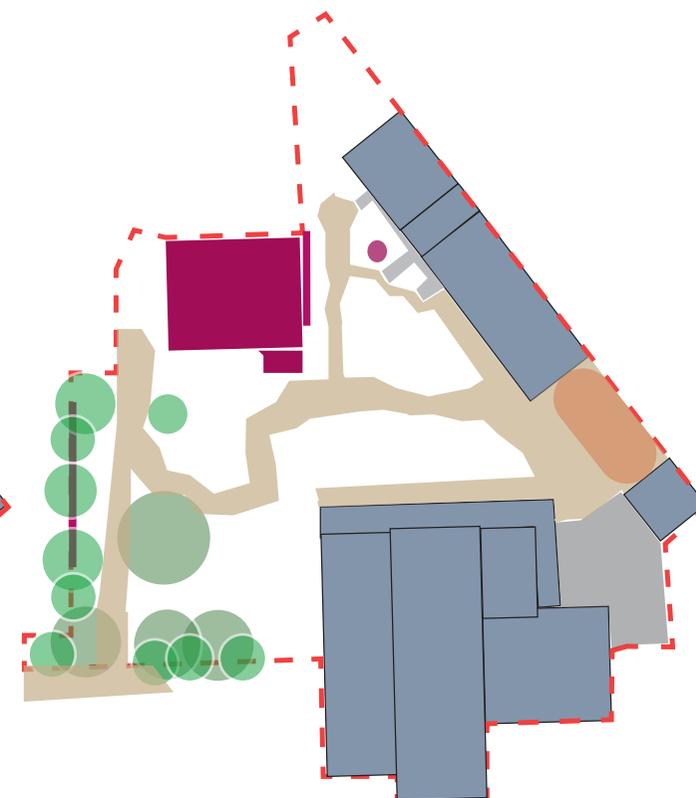
Une désimperméabilisation **partielle**, en s'appuyant sur l'existant, avec des îlots ponctuels.

30 % de surface imperméabilisée env.



Une désimperméabilisation plus **ambitieuse**, avec possibilité de choisir un matériau drainant plus adapté à un revêtement de cour d'école.

6 % de surface imperméabilisée env.



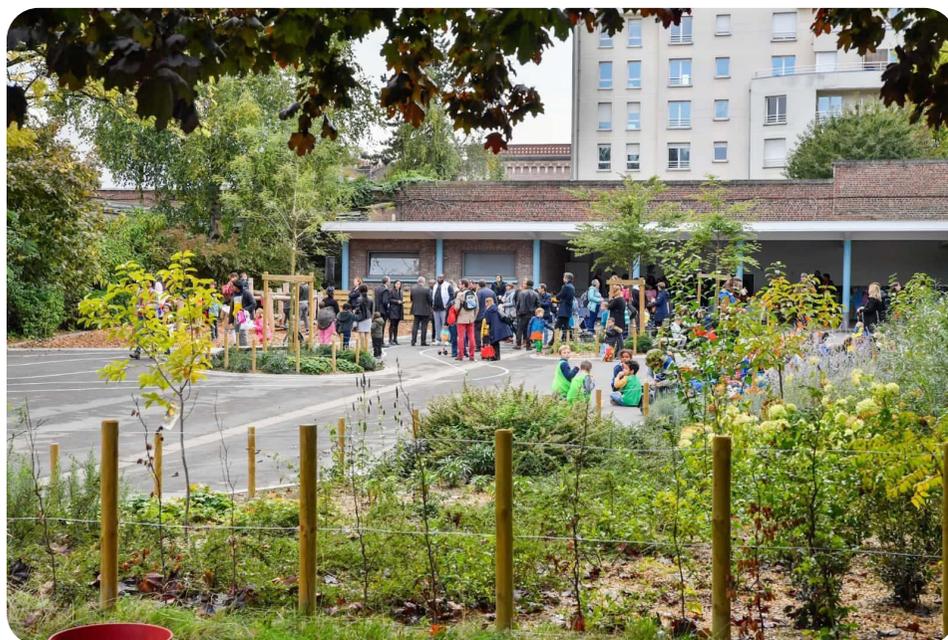
■ Faire place au vivant et à l'eau : aménager plus d'espaces en pleine terre, liés à des usages calmes et au végétal, plus ou moins entretenu



Un espace de gazon libre, arboré et peu tondus - École Haut-du-bois - Saint-Jacques-de-la-Lande



Un vaste espace de pleine-terre, cultivé, mais pas que, à Saint-Herblain



Un espace planté généreux à l'école



Une cour presque essentiellement en pleine terre à Bouguenais (Le Lieu Utile)

## HYPOTHESE 1 : LES USAGES RETENUS

Conserver une organisation spatiale en deux cours retravaillées de manière complémentaires :  
**UNE DOUBLE COUR.**

### ACCUEILLIR ET JARDINER :

Conserver l'accès par le nord de la cour, via la future place, mettre en scène une entrée moins confidentielle au cœur du bourg et des espaces publics de La Grigonnais. Créer une zone de potager pédagogique pouvant bénéficier à la place et à la cour. Usage encadré hors récréation libre.

### FAIRE DES JEUX COLLECTIFS ET SE DÉFOULER :

La cour «haute» dédiée aux jeux collectifs et bruyants! Atténuer l'îlot de chaleur par une zone centrale renaturée, végétalisée et débitumée. Une île dans la cour en enrobé.

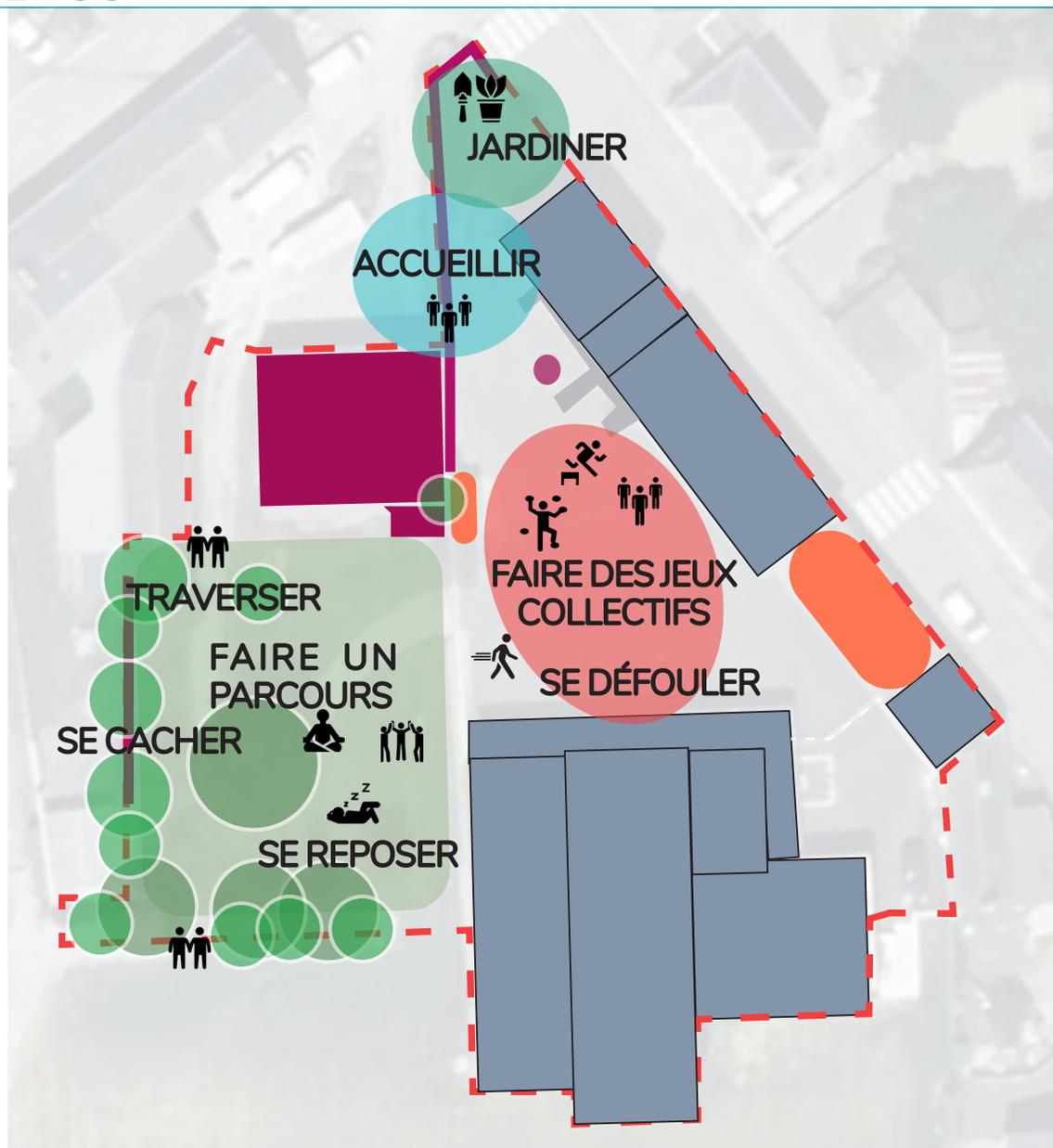
### FAIRE UN PARCOURS, SE CACHER ET SE REPOSER :

La cour «jardin» dédiée aux jeux calmes, au contact avec la nature, au repos et à des espaces plus intimes.

La cour jardin peut être traversée par le public en-dehors des heures d'utilisation par les enfants et permet l'accès depuis les circulations douces et vertes du bourg.

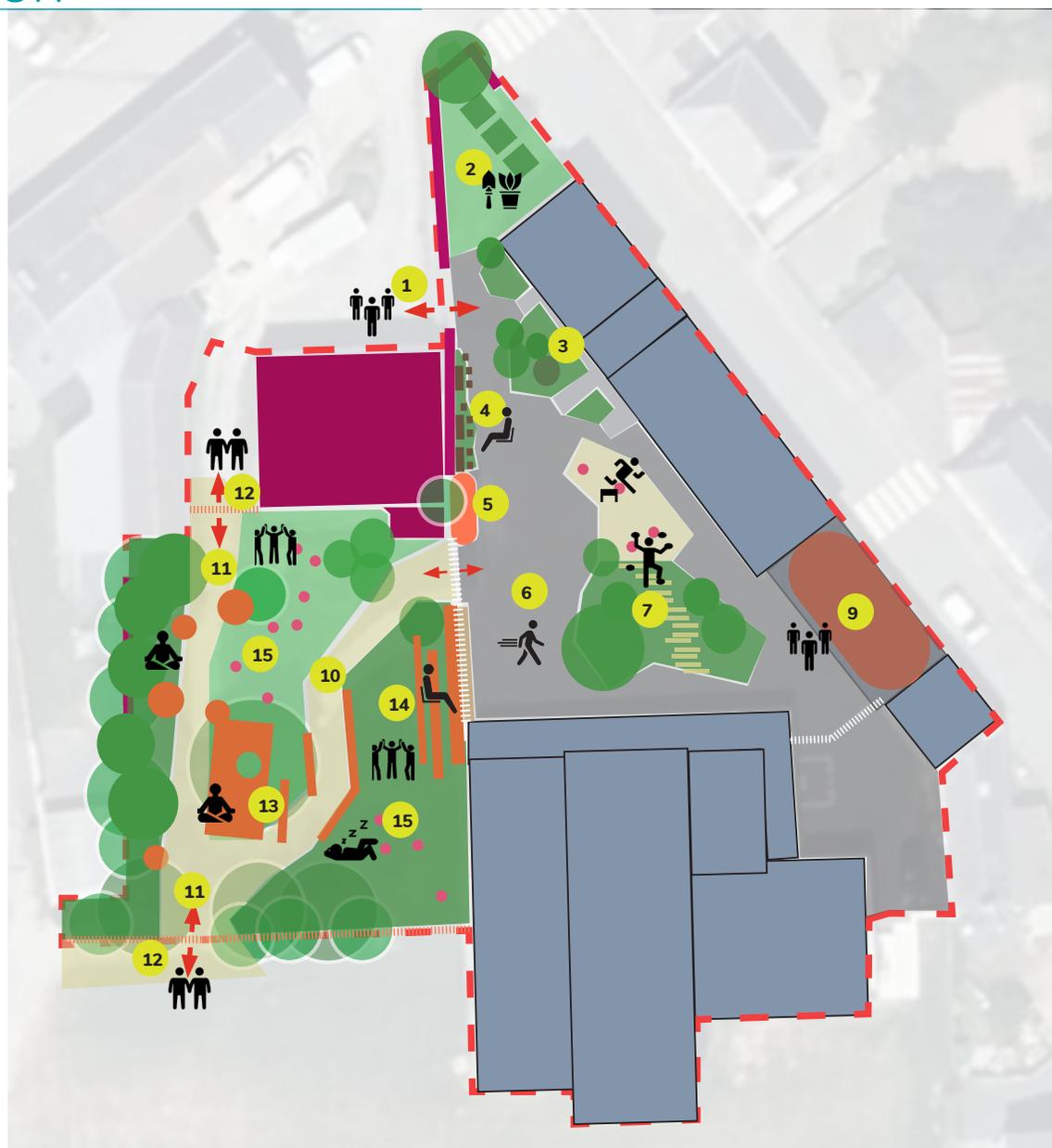
LEGENDE (schéma au 500e)

- Bâtiments de l'école
- Éléments de bâti à reconsidérer
- Murs de pierre à valoriser, voir restaurer
- Murs ou clôtures à habiller, modifier, requalifier ?
- Espaces ou éléments existants à modifier



## HYPOTHÈSE 1 : UNE DOUBLE COUR

- 1 **ACCUEILLIR**, conserver l'accès parents en retravaillant l'accessibilité depuis la place et le lien avec le jardin nord 2 et valorisé par les espaces jardinés 3 et 4.
- 2 **JARDINER**, Créer un jardin pédagogique, à utiliser en temps encadré, pouvant mobiliser quelques familles riveraines pour un usage partagé et pérenne, en lien avec l'espace public. Planter un arbre signal à la pointe de la parcelle. Ouvrir l'espace sur la place en retravaillant le mur.
- 3 **JARDINER**, Intégrer le puit à un espace planté, jardiné, au pied des circulations PMR et escaliers d'accès au bâti. Limiter les risques d'accident et intégrer visuellement ces éléments maçonnés. Valoriser le puit par le végétal.
- 4 **DESSINER**, Travailler en pied de mur un espace créatif, favorable à la biodiversité en lien avec les murs de pierre : tables et assises, végétation de pied de murs.
- 5 **VALORISER**, Retravailler le petit bâtiment des anciens sanitaires pour mieux les intégrer dans le projet : habillage bardage bois, travail sur les portes, support de plantes grimpantes, etc...
- 6 **SE DÉFOULER, FAIRE DES JEUX COLLECTIFS**, Conserver des espaces ouverts pour se défouler, courrir dans une partie haute de la cour dédiée aux jeux collectifs.
- 7 **CRÉER UN ÎLOT DE FRAICHEUR**, Désimperméabiliser d'une zone centrale dans la cour pour planter et redonner un rapport d'échelle confortable à la cour.
- 8 **SE DÉFOULER**, En lien avec l'îlot de fraîcheur, une zone de jeux sur copeaux qui augmente la surface de sol perméable et bénéficie aux plantations.
- 9 **FAIRE DES JEUX COLLECTIFS**, un préau avec un espace dégagé, permettant les jeux de ballon. Favoriser les jeux créatifs en utilisant les murs : tableau noir, espace d'expression...
- 10 **CHEMINER**, des cheminements redessinés sur l'emplacement existant pour éviter de modifier la nature du sol dans la partie jardin. Utiliser le chemin ainsi que du mobilier pour gérer le nivellement et permettre les jeux.
- 11 **CHEMINER, TRAVERSER, SE CACHER**, Un chemin conforté comme espace public traversant, en dehors des heures d'utilisation de la cour jardin pour les enfants de l'équipement. Un jardin public qui permet de faire vivre le lieu et de le pérenniser. Des cabanes peuvent ponctuer le cheminement le long d'une haie bocagère à renforcer.
- 12 **ACCÉDER, CLOTURER**, Créer de nouvelles limites afin de rendre l'espace sécurisé pour le jeux des enfants, implanter des clôtures avec une identité qui corresponde au projet de jardin et de renaturation : bois et végétal...
- 13 **FAIRE UN PARCOURS, SE REPOSER**, Créer une estrade et des dispositifs de bancs et éléments bois à escalader, entourer le chêne existant pour protéger son pied et permettre des activités individuelles ou en groupe sous l'ombrage des arbres existants.
- 14 **ESCALADER, SE REPOSER**, travailler des gradins en bois sous le muret de soutènement de la cour haute pour réunir les deux espaces même lorsqu'ils sont physiquement séparés.
- 15 **JOUER DANS L'HERBE**, Conserver deux zones enherbées distinctes pour permettre leur gestion, la possibilité de rendre accessible ou non selon les périodes.



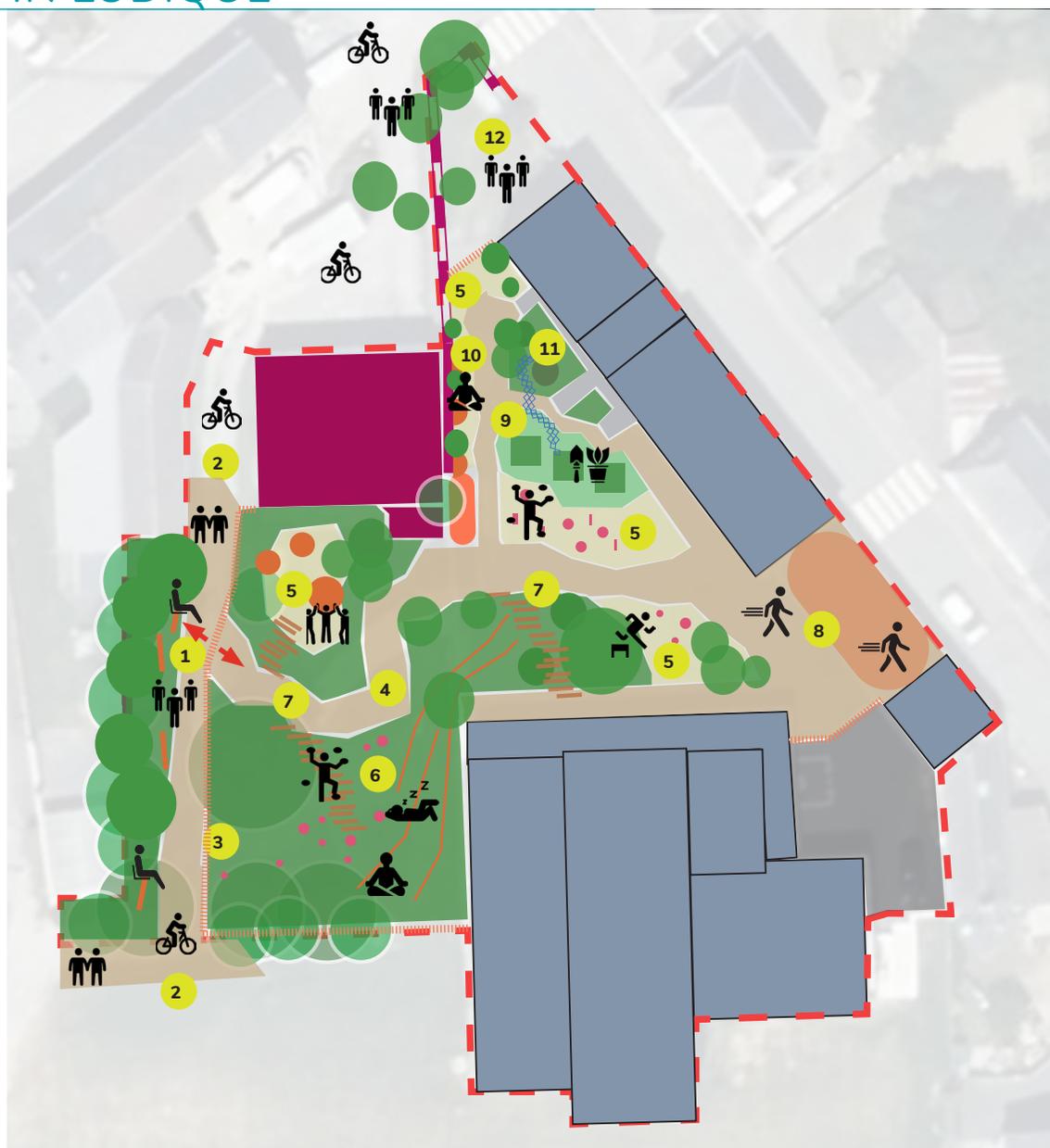
# HYPOTHÈSE 1 : UNE DOUBLE COUR



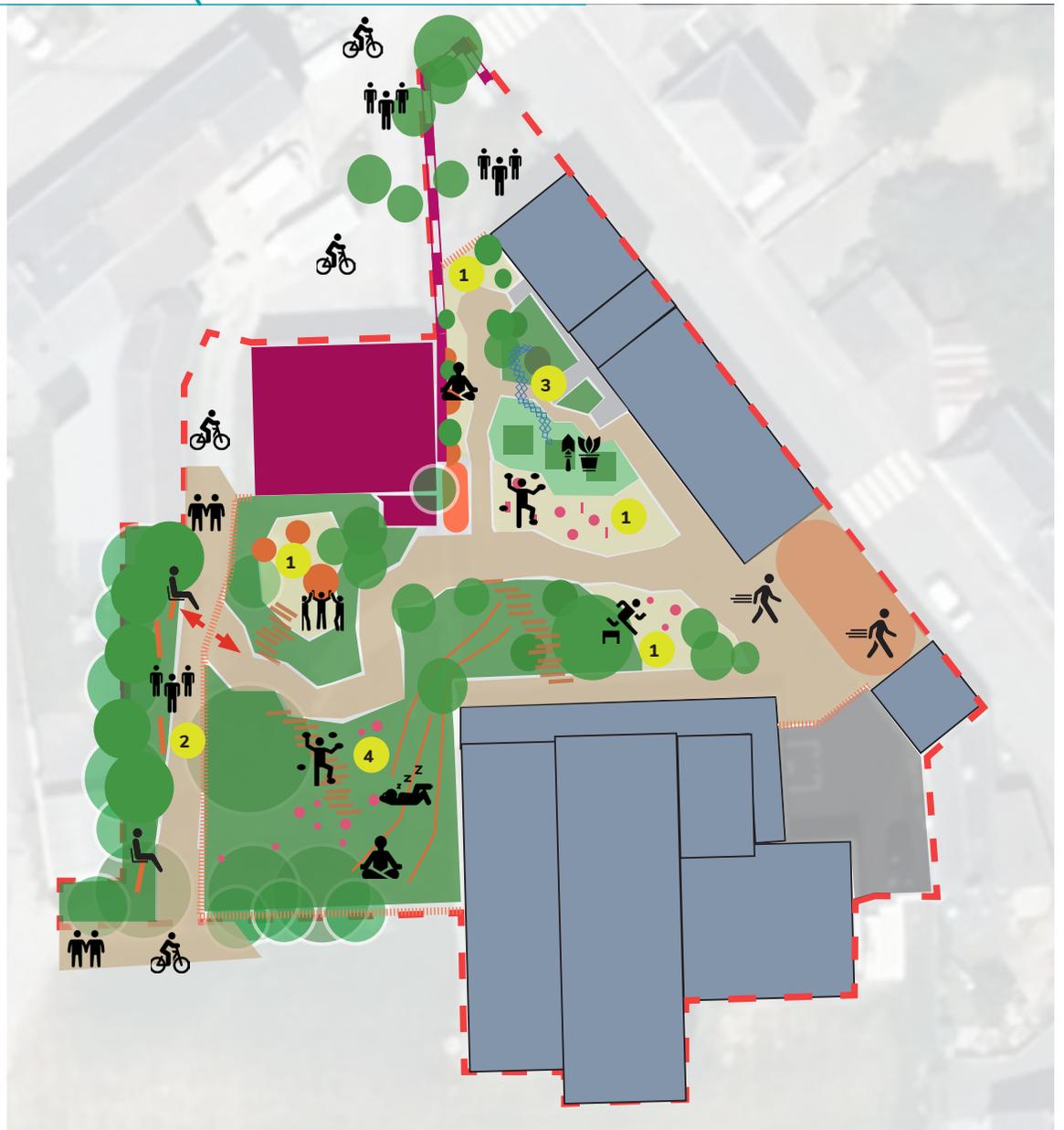


## HYPOTHÈSE 2 : UN GRAND JARDIN LUDIQUE

- 1 **ACCUEILLIR**, Déplacer l'accès en un seul endroit de manière à favoriser l'usage des cheminements doux et à faire profiter tous les usagers des espaces extérieurs. Valoriser et conforter la haie bocagère en limite, proposer des bancs le long du chemin.
- 2 **TRAVERSER**, Conserver un cheminement doux possible public à toutes heures. Favoriser les traversées piétons et vélo sans contraintes, en lien avec l'aménagement de la place au nord du site.
- 3 **SÉPARER**, Redessiner une limite afin de séparer les espaces de récréation de l'équipement des espaces publics. travailler une limite signal et identitaire d'une cour renaturée et adaptée au confort des enfants (hauteur, matériaux...)
- 4 **CHEMINER**, Tracer un cheminement en pente douce, inséré dans la topographie et reliant l'ensemble des espaces ludiques. Revêtement de sol drainant.
- 5 **JOUER, SAUTER, SE CACHER**, Proposer différentes aires de jeux sur copeaux, en compléments des espaces plantés. Elles permettent le piétinement et la fréquentation intense des enfants tout en favorisant le vivant et les jeux types parcours, cabanes, agrès simples, rondins de bois...
- 6 **JARDINER, SE REPOSER, DISCUTER**, Réunir les deux niveaux de cour en travaillant la topographie et en ramenant l'espace jardiné jusqu'au préau du restaurant scolaire. Souligner la topographie par des petits jardins, supports ludiques et assises, affirmer une zone très végétale au pied du bâti à renforcer par des plantations arbustives et arborées.
- 7 **FAIRE UN PARCOURS**, Proposer de multiples cheminements possibles, solliciter l'imaginaire et l'appréhension des espaces, permettre des cheminements «secs» toute l'année.
- 8 **FAIRE DES JEUX COLLECTIFS**, un préau avec un espace dégagé, permettant les jeux de ballon. Favoriser les jeux créatifs en utilisant les murs : tableau noir, espace d'expression... Permettre les accès techniques à la cour.
- 9 **JARDINER, JOUER AVEC L'EAU**, Créer un espace de potager pédagogique au cœur des espaces de récréation, le relier au puits et travailler un chemin de l'eau aérien pour les activités ludiques mais sans perte de ressource.
- 10 **SE CACHER, LIRE**, Travailler en pied de mur un espace de repos, qui soit favorable à la biodiversité en lien avec les murs de pierre, cabanes, assises, végétation de pied de murs.
- 11 **JARDINER**, Intégrer le puits à un espace planté, jardiné, au pied des circulations PMR et escaliers d'accès au bâti. Limiter les risques d'accident et intégrer visuellement ces éléments maçonnés. Valoriser le puits par la végétal.
- 12 **RASSEMBLER**, Réorienter les usages de la pointe de la parcelle vers la place afin de rassembler les différents usagers et de relier visuellement l'équipement au cœur de bourg. Planter un arbre signal à la pointe de la parcelle. Ouvrir l'espace sur la place en retravaillant le mur tout en le conservant et valorisant: hauteurs, percements...

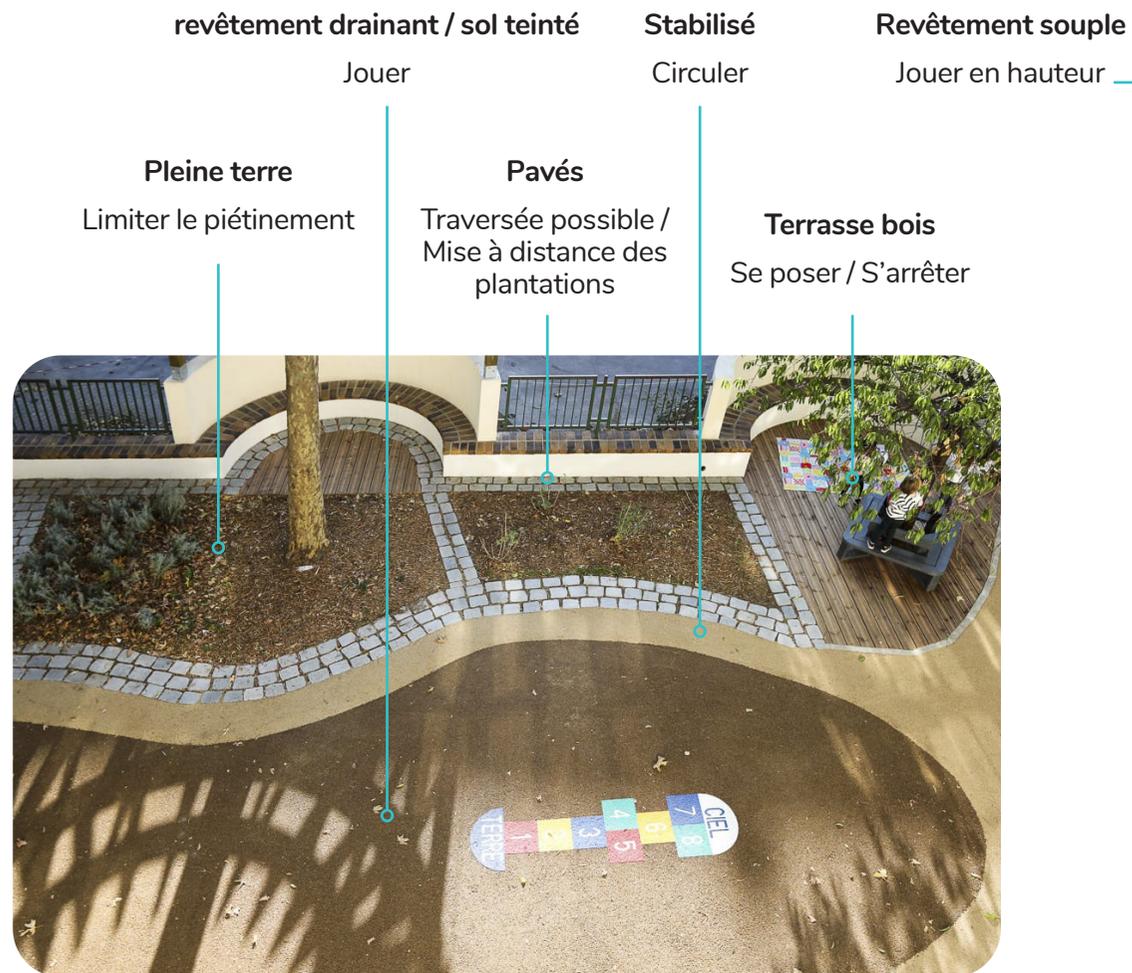


# HYPOTHÈSE 2 : UN GRAND JARDIN LUDIQUE

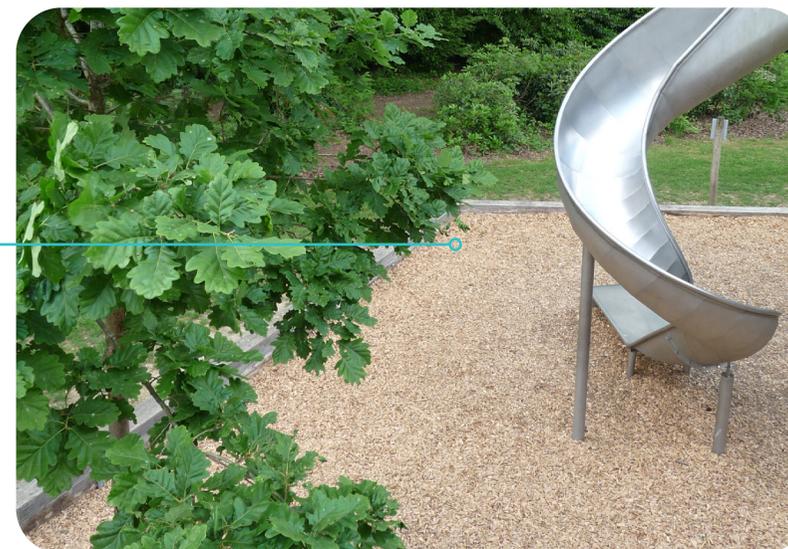


# RÉFÉRENCES

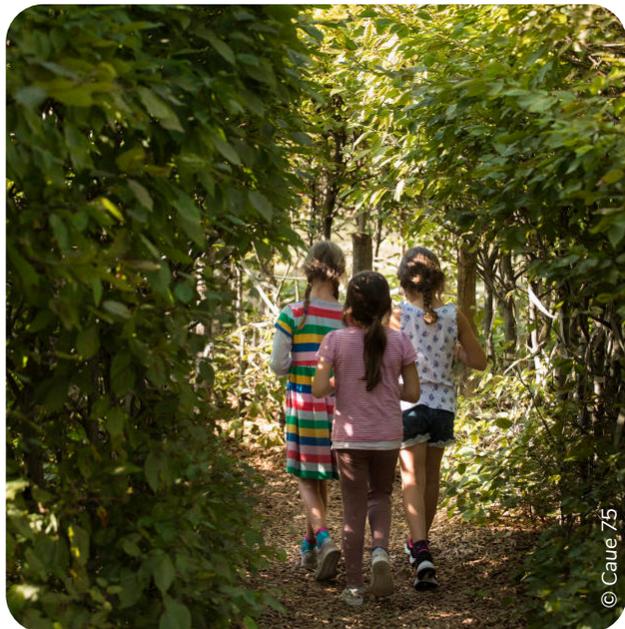
## ■ Travailler le sol pour délimiter des espaces / des usages / des ambiances



École Roussin à Paris



■ Se reposer, s'isoler, voir se cacher, lire, être seul ou discuter calmement



© Caue 75



Strasbourg, Ecole Jacqueline



Rennes, École maternelle de l'Îlle



Nantes, École Chêne Daron



Saint-Herblain, Ecole Nelson Mandela



© CAUE de l'Aveyron

Cour d'école, Aveyron



Paris, École Émeriau

■ L'intégration des enfants dans le projet à différentes étapes



Pôle enfance de Bouvron (extrait diaporama La terre ferme, conférence CVMG Caue)



Donges, participation des élèves du collège à la plantation



Chantier participatif de réemploi des matériaux du site pour créer un muret (Paris)



■ Un projet de renaturation s'échelonne dans le temps, les étapes sont incompressibles



Cours Oasis, école Keller, avant /



Cours Oasis, école Keller, après



Cours Oasis, école Keller, aujourd'hui

## ÉCOLE DES CHATAIGNIERS - NANTES

### CARTE D'IDENTITÉ

- Ecole élémentaire, livraison 2022, conception et travaux en interne (marché à bon de commande)
- Arbres et pieds protégés temporairement par des cordelettes pour éviter le piétinement
- 1000m2 désimperméabilisés
- La cour offre de généreux espaces ludiques avec des plots, des jeux, des rondins, etc... avec au pied un sol en copeaux
- Une prairie en éco-pâturage une fois par an
- Un talus aménagé en rampe pour l'accessibilité PMR et planté d'essences aromatiques, plantes potagères et fruitiers.

Objectif d'offrir une cour plus verte, plus mixte et plus accessible.

Le projet a également permis d'apaiser le climat et les tensions présentes lors des temps de récréation.



◀ Le coeur du projet est tourné autour d'une très grande aire de jeux avec de nombreuses structures assez complexes (et donc onéreuses). Le retour d'expérience montre que bien que très utilisée et appréciée, aujourd'hui les concepteurs ne proposeraient pas autant de jeux et se tourneraient vers des jeux plus libres/simples.

Des espaces ont été désimperméabilisés et simplement replantés. Les espaces engazonnés sont laissés accessibles.



Les arbres et couvre-sols sont protégés temporairement par des cordelettes pour éviter le piétinement trop fréquent des enfants.





▲ Une rampe a été aménagée dans la pente pour permettre un accès plus doux au restaurant scolaire. Celle-ci a été planté d'essences aromatiques, de fruitiers, etc...



Les arbres existants ont été protégés par des clôtures en grillage à moutons très simples permettant de laisser cette zone s'ensauvagée. Des moutons viennent une fois par mois pour l'entretenir.



## ÉCOLE CHÊNE D'ARON - NANTES

### CARTE D'IDENTITÉ

- Ecole maternelle et élémentaire, livraison 2022, conception et travaux en interne
- 17.000 eur TTC pour la cour élémentaire et 33.000 eur TTC pour la cour maternelle
- Pieds d'arbres désimperméabilisés et zones remplies de copeaux
- Réemploi d'enrochements et grumes de bois disponibles en interne à la ville de Nantes
- Quelques éléments de mobilier et une structure de jeux dans la cour maternelle.

«Depuis ces réaménagements, «il y a une vraie différence. Avant, les jeux de ballon prenaient toute la place et les autres élèves étaient autour», partage Marilyns Hurel, directrice de l'école élémentaire nantaise Chêne d'Aron, en se remémorant les deux anciens terrains de jeux qui occupaient toute la surface. Désormais, les élèves sont éparpillés aux quatre coins.»

Source : Le Figaro



Le projet de réaménagement des cours de l'école maternelle et élémentaire est né suite à des chutes de branche d'arbres dues notamment à l'imperméabilisation de leurs pieds qui les a fragilisé.



Les zones désimperméabilisées en pieds d'arbres avec des éléments de mobilier en bois dont les arêtes ont été adoucies.

Cabanes en osier réalisées de manière artisanale localement (coût bien moindre que sur catalogue et filière courte).



Bancs autour de l'arbre qui permet de protéger le pied d'arbre.

## L'ÉCOLE LOUIS GUIOTTON - QUARTIER TOUTES AIDES - NANTES

## CARTE D'IDENTITÉ

- Ecole maternelle, livraison 2022, conception et travaux en interne (marché à bon de commande)
- 193 m<sup>2</sup> pour 60 000 € TTC (environ 300€/ m<sup>2</sup>): désimperméabilisation, jeux, potelets/cordelettes de protection, copeaux, assises, béton balayé et peint pour la partie circulée.
- Accès central PMR, véhicule + jeux roulants
- Plantations limitées, faite avec les enfants, par les services techniques
- Arbres et pieds protégés temporairement par cordelette pour éviter piétinement
- Désimperméabilisation généreuse mais maintien d'une allée centrale PMR, et d'un accès aisé à un usage en coeur de cour pour chacun
- Les pièces détachées sont un jeu en soi, même les copeaux : les enfants coopèrent plus, sont apaisés. Ils balayent les copeaux ensemble (1h suffit à maintenir la cour propre).

Une volonté forte de la ville est de ne pas mettre de jeux catalogue «homologués» mais des «jeux» naturels de pièces détachées (rondins) considérés comme du «mobiliier», ne dépassant pas 40cm de hauteur de chute.

Au-delà d'1m il aurait fallu : 1 bureau de Contrôle, décaisser profond proche des arbres pour installer une couche de copeaux spéciaux sur 30-40 cm (ce qui n'était pas possible pour respecter les arbres).

=> Choix : copeaux identiques sous les arbres et les jeux, en couche moins épaisse (10-20 cm suffisent), moins cher, à recharger moins fréquemment.



Les gleditsia existants ont évolué positivement depuis la renaturation



## LE LIEU UTILE À BOUGUENAIS : UN JARDIN

### ■ La gènèse

Au départ, c'est une maison de particulier construite en 1968 sur un terrain vague en proches des champs. Les propriétaires y ont planté eux-même des arbres et des haies, créant un jardin et clairière arborée aujourd'hui classé en EBC dans le PLUm.

En 2019, le terrain est vendu à l'association le Lieu Utile pour y implanter une école privée basée sur la pédagogie Decroly. Au coeur d'un jardin forêt vivrier, elle propose une alternative à des enfants dont les troubles et besoins particuliers ne sont pas pris en charge par le système classique.

### ■ Une pédagogie en faveur du vivant

Le contact à la nature est au coeur de la pédagogie Decroly. La cour est donc souhaitée dès le départ comme un espace foisonnant et arboré dans lequel le vivant a libre cours, et dont le bitume est tout simplement banni quelque-soit l'usage.

Véritable jardin, la cour s'est enrichie au fil du temps, des projets pédagogiques et de la contribution de chacun, parent, enfant et personnel pédagogique. Ce laissé-faire a créé un univers offrant une mine d'apprentissages sans cesse renouvelés

### CARTE D'IDENTITÉ DU LIEU

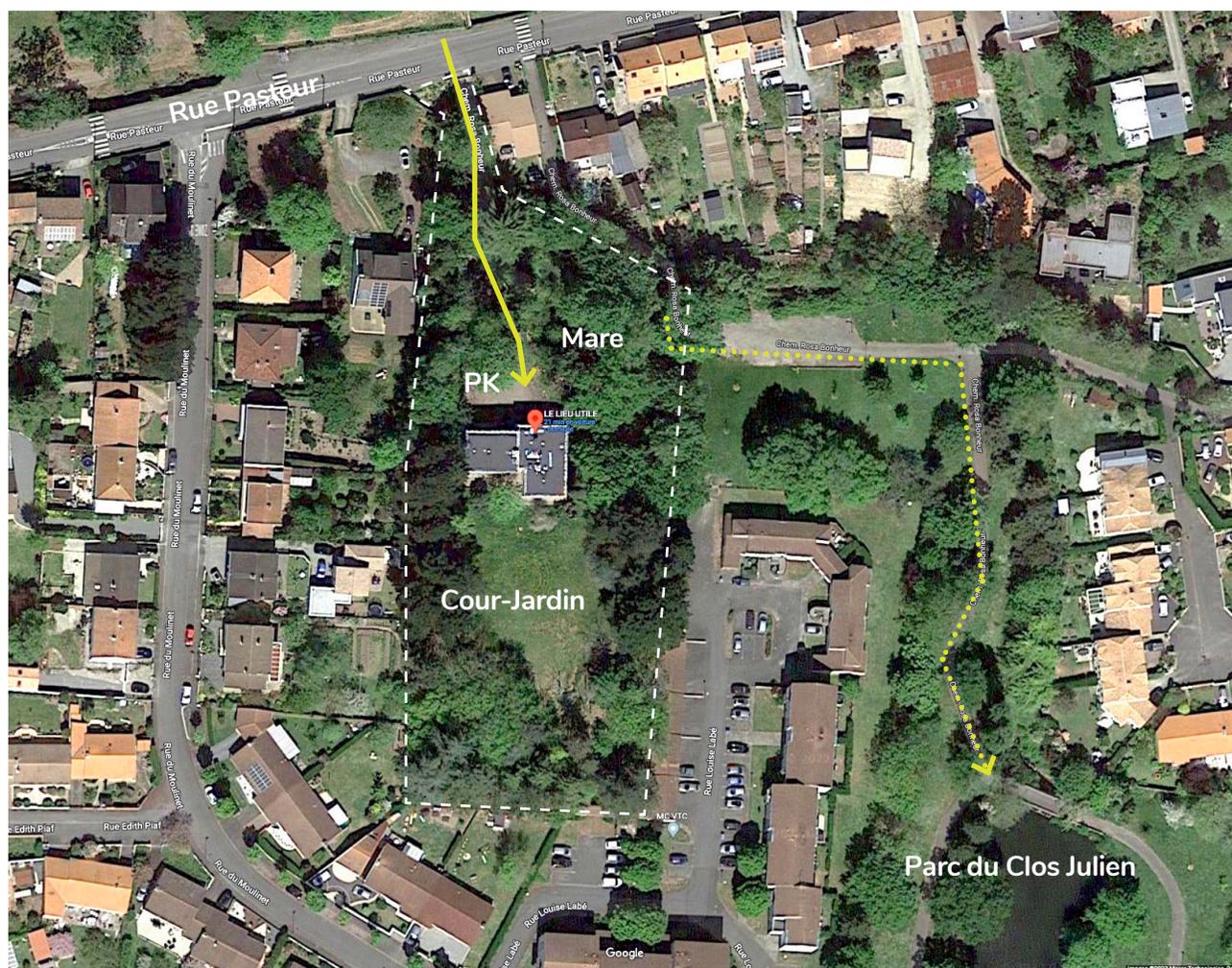
- Ecole privée associative, maternelle-élémentaire de 39 élèves
- Commune de Bouguenais, les Couëts
- Une pédagogie inspirée de Decroly
- Association créé en 2019
- Fondée par Florence Aussant, architecte de formation
- Au-delà de l'école, un accompagnement à la parentalité avec des ateliers les weekends, un lieu ouvert sur l'extérieur comme un tiers lieux, des visites tout public, des chantiers d'insertion de jeunes, etc
- Plusieurs reconnaissances et labels en cours: Refuge LPO, lauréat d'appels à projets variés



## SITUATION DE L'ÉCOLE

Elle se situe dans un quartier résidentiel, très proche du parc du Clos Julien qui permet des sorties aisées pour élargir la classe dehors.

Simple, l'espace se compose d'une vaste prairie entourée de bosquets sous lesquels prennent place une multitude de jeux libres et usages réinventés.



## FICHE «TECHNIQUE»

**Des travaux faits en auto-construction. Quelques exemples de coûts :**

- **Ganivelles et poteaux de chataigniers locaux (? prix total selon détail ML) :** fourniture en 2020 18 € TTC / ml, posé par bénévoles avec partenaire Bénénova, besoin de matériel : tarière manuelle et barre à mine pour planter les poteaux de chataigniers
- **Bac à sable simple (0€) :** 4 planches de chataigniers breton issue d'une scierie en Mayenne et de restes d'un bardage de maison. Bâche et élastique récupérés, couture d'un ourlet, assemblé par des bénévoles (AFPA et décrocheurs scolaires) 2h de travail à 3.
- **Sable :** un big bag 1m3 livré à 80 euros TTC qui sert à fournir et recharger 1 fois / an
- **Bancs en bois (0€) :** rondins de bois issu des bois d'élagage du parc lors de la mise en sécurité, puis tronçonné bénévolement par un bucheron
- **Cabane de jeux polyvalente en palette (0€) :** palette récupérées, fait avec les décrocheurs scolaires (Programme 1jeune 1solution avec partenaire l'AFPA). 3 fois 3 heures avec 4 jeunes et 2 adultes pour démonter les palettes puis faire la cabane.
- **Travaux d'élagage 13 000 euros TTC de travaux, en 2020 :** nécessaires suite à un diagnostic phytosanitaire effectué pour s'assurer la sécurité des enfants dans un parc existant.
- **Petits fruitiers fournis par Ribanjou (label Végétal local)**

## LA PRAIRIE SAUVAGE ET LE POTAGER EN PERMACULTURE

## ■ Une prairie centrale et un potager

La prairie centrale est mise en défends pour éviter le piétinement et faire place à la biodiversité. Des chemins ont été délimités par les enfants avec des piquets et le sol recouvert d'écorces de bois broyat et branches issus du site.

Un espace de jardinage et de potager borde cette prairie : radis, artichauts, tomates, petits arbustes fruitiers y sont cultivés sous la forme d'ateliers en petits groupes les jeudis après-midi (2 classes qui tournent sur 3 semaines, encadrés par des bénévoles de l'association).

Les enfants peuvent manier de vrais outils stockés dans une cabane de jardin ouverte, et même participer au bricolage avec l'aide des parents ou de bénévoles le weekend, et dans la mesure de leurs possibilités, .



Dans la prairie se développe une flore spontanée qui attire beaucoup d'insectes pollinisateurs. Une plante rare, la spiranthe d'automne, a même retrouvé sa place, profitant des tontes espacées. Les enfants ont appris à respecter et observer ce milieu.



■ Un espace très boisé

Le fond de la cour est très boisé : les arbres, qui datent de 1970 à l'achat du terrain initial ont fait l'objet d'un inventaire et d'un diagnostic phytosanitaire afin de s'assurer de leur bonne santé. Certains ont été légèrement élagués offrant une matière intéressante pour la suite.



Les enfants fabriquent des choses variées, selon leurs envies: une «cabane» de jeu, une arène pour discuter, un bounker, de petites assises, une échelle en bambou et corde (bambous issus d'une bambouseraie près de la mare et coupés par un adulte).



■ Un espace de jeu libre

Les enfants expérimentent beaucoup dans cet espace ombragé généreux où ils sont à l'aise pour créer. Ils portent parfois des choses lourdes, les déplacent, ils creusent des trous en terre et éprouvent leurs limites. Ils composent grâce aux nombreuses pièces détachées naturellement présentes et qui n'ont rien coûté : branches, rondins issus des coupes, cailloux, végétaux, palettes: tout l'existant est utilisé.



■ **Se ressourcer dans un arbre pleureur**

Un sophora japonica très ancien datant des premiers occupants, au feuillage pleureur crée une vraie cabane de fraîcheur pour s'isoler au calme.

Attenante à une classe on trouve une petite terrasse ombragée où y mener des discussions en groupe et des ateliers, des cours et les déjeuners dès que la météo le permet.

Un jardin d'aromatiques a été planté pour être utile à la restauration scolaire, proche du bâtiment.



■ **Une clôture basse et simple**

La clôture de la cour est en ganivelle, à claire-voie et ne dépasse pas 1m, ce qui permet aux enfants d'avoir un horizon visuel dégagé et de ne pas se sentir oppressés. La question de sécurité vigipirate n'a pas été un frein à cet aménagement, outre le passage d'un gendarme pour en vérifier l'existence. La peur de l'intrusion n'est pas un sujet central..



# PRÉCONISATIONS ET POINTS DE VIGILANCE SUR LA PHASE DE CONCEPTION-RÉALISATION

## PRÉCONISATIONS QUALITATIVES ET POINTS DE VIGILANCE NÉCESSITANT PAYSAGISTES CONCEPTEURS

### ■ Les fosses désimperméabilisées, plantées :

- Se référer aux conseils techniques de désimperméabilisation et surtout aux BE compétents.
- Elles doivent être conçues de façon optimale en faveur des sols et de la pérennité du végétal (infiltrer judicieusement l'eau, protéger le végétal) > **Un plan de nivellement bien conçu est nécessaire.**
- En faveur d'usages pratiques tel que contenir les copeaux de bois pour faciliter l'entretien, d'où l'intérêt de faire de **grandes surfaces globales** (pour jeux et végétal) plutôt que de petites multiples.

### ■ Les arbres, existants et futurs

L'enjeu de préservation / pérennité des arbres est fort afin d'assurer l'effet escompté : rafraîchir par l'ombre et l'évapotranspiration (voir page conseil). La réussite du projet dépend de :

- **Rechercher un effet de canopé** et non un nombre maximum d'arbres qui dans de mauvaises conditions, vont dépérir. Rechercher un effet de bosquet dans le jardin, alternant arbre tige et cépée, mais sans compromettre le développement de chaque sujet
- **Questionner le type d'arbre planté** (essences résistantes et pertinentes), mais aussi **quel conditionnement à la plantation** : baliveaux, jeunes, moins coûteux, meilleure chance de reprise ? ou en conteneur, plus grands et houppier quasi-effectif, plus coûteux, chances de reprises moindre demandant attention ?
- **A la plantation et sur un temps long, les arbres plantés seront vulnérables. Les usages de jeux ne font pas bon ménage avec les jeunes sujets : entourer les grandes fosses plantées de ganivelle basse, voir mi-haute, installer des tuteurs quadripodes, afin de protéger de tout piétinement / intrusion brutale dans la surface.**

### ■ Travaux et saisons

Le phasage doit être assez fin pour permettre l'usage des cours pendant les temps scolaires et devra nécessairement s'échelonner en plusieurs temps :

- L'été est fortement prisé pour faire des travaux, en l'absence d'enfants : ce peut être pour les travaux sur le bâti, la **désimperméabilisation ou le terrassement de surfaces non arborées au départ.**
- Néanmoins, **aucun travaux touchant au végétal**, désimperméabilisation, travail de sol et plantation ne devront se faire de fin de printemps jusqu'à fin de l'été : **la saison adéquate est l'automne.**



Arbres protégés par ganivelle - Caserne Mellinet, Nantes



Jeune arbre protégé par tuteurs quadripodes, Carquefou



Tous arbres protégés par cordelette et poteaux bois

### ■ L'apport de l'eau et d'une petite rivière

Cet apport doit être optimisé pour servir les usages pédagogiques et les végétaux :

- Eau récupérée dans un contenant généreux et proche d'une descente de toiture et versée ponctuellement, l'été, ou, régulièrement lorsqu'il y a de l'eau à évacuer pour un apport pédagogique.
- Être attentif à son écoulement lent / profitant au maximum aux enfants, **et au végétal** (au sol perméable, mais aussi aux arbres, aux diverses plantations) d'un point haut à un point bas. Un site relativement plat, à proximité des plantations, dans un espace chaud est adéquat (réflexion sur nivellement nécessaire).

### ■ Les bacs de plantations :

Si des bacs de plantation pédagogiques sont installés, être vigilant à leur véritable utilité et usage dans la durée sans quoi la dépense temps / argent / espace dédiée serait inefficace :

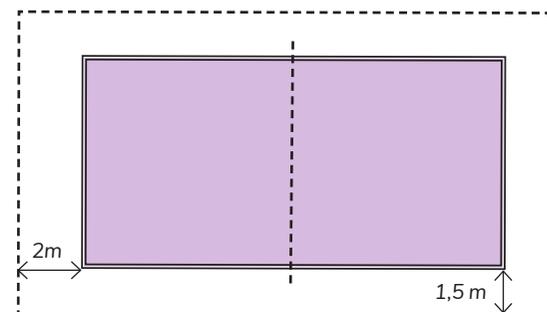
- une équipe de personnes **dédiée et assidue** (d'où l'importance de l'implication des parents)
- une attention aux saisons de productivité, aux essences plantées (rester modeste : aromatiques, etc), aux conditions de culture (bien pailler) : ne pas laisser les végétaux périr hors temps scolaires,
- privilégier un lieu pratique, en marge des circulations, pas dans un passage, ensoleillé, mais **pas en point haut plein sud ou sol très drainant** plutôt en point bas restant frais (d'autant que surélevé),
- si surélevé : **à bonne hauteur** (praticité, adéquation hauteur / essences, car drainage fort de l'eau) entre 0,60 et 0,80m (et non 1m)
- **commencer petit**, avec une marge de progression potentielle sur le lieu d'implantation

### ■ Le sport / terrain de sport identifié, les usages de jeux

- L'espace disponible conditionne les dimensions du terrain, aussi **il ne peut s'étendre au-delà de la place impartie compte tenu d'autres usages** => compter les passages latéraux requis : 2m en long, 1,50m en large, de chaque côté pour circuler.
- Terrain de préférence **enclos** et muni de pare-ballon haut aux extrémités.
- Ne pas oublier que l'objectif de la renaturation est de diversifier les usages



Bandes plantées surélevées à Bouvron - voir page référence dédiée



City-stade du square Maurice Schwob, pare-ballons discret

## COMPRENDRE LA MÉTHODOLOGIE ET LES ÉTAPES NÉCESSAIRES À TOUTE RÉALISATION

**Le CAUE accompagne la collectivité en amont de son projet, il l'aide à comprendre les enjeux spatiaux, les besoins, les points de vigilance et à définir une méthodologie.**

**Avant toute poursuite du projet, il est important de rappeler les éléments suivants auprès des équipes ayant participé à l'accompagnement CAUE :**

- Les schémas n'ont pas de valeur opérationnelle, **ils ne permettent pas de passer à une phase de réalisation**. Ils donnent les grandes intentions programmatiques, tiennent compte des choix faits par le groupe de travail tout en rappelant le conseil CAUE, compte-tenu de ces choix. L'étape «note d'intentions» est importante pour donner le cap du projet.

- Pour pouvoir réaliser des travaux, il est nécessaire de **poursuivre par une phase de conception**, afin d'aboutir à un plan de projet, qui affine le dessin des espaces avec une cohérence d'ensemble, compte tenu de données techniques et financières inconnues à ce stade. Ce travail est du ressort et des compétences du **paysagiste concepteur et non d'une entreprise de paysage (compétente en réalisation de travaux)**. Cette phase de conception comporte plusieurs étapes incompressibles permettant de se projeter dans le coût des travaux et leur phasage. Elle intègre également une étape importante : celle de la **concertation**. Après cette phase, la **consultation des entreprises** de réalisation pourra être menée.

- **La complexité du site**, les souhaits émis, l'enjeu du vivant, la prise en compte des éléments existants, des réseaux, la proximité directe du restaurant scolaire/ accueil périscolaire et centre de loisirs, **rend la l'étape de conception incontournable :**

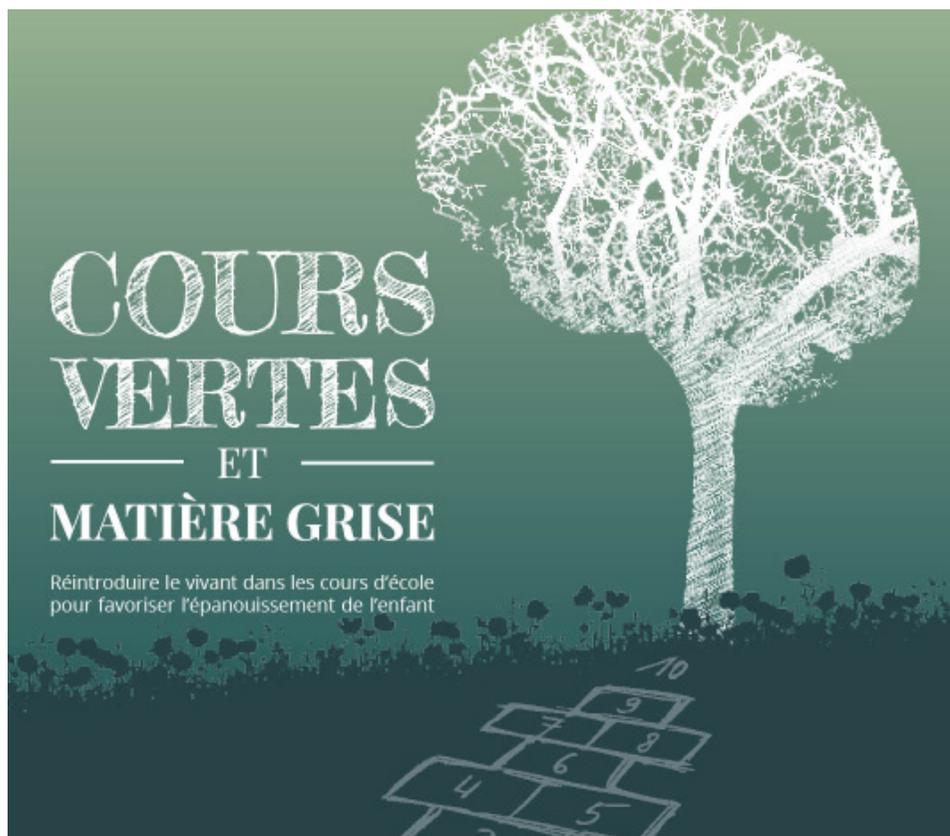
- soit la commune est dotée en interne de la compétence et poursuit le projet (des délais, moindres, mais existent également).

- soit elle n'est **pas dotée de ces compétences et elle doit poursuivre par une consultation auprès d'équipes de concepteurs.**

- Les projets de cours d'école, menés avec une équipe éducative conséquente, créent une attente forte. **Néanmoins il est essentiel de rappeler que les délais annoncés sont incompressibles, l'aménagement de la cour d'école étant un projet de paysage à part entière.**

**=> Un projet qui brûle ces étapes prend le risque de mal aboutir, de ne pas répondre aux attentes et aux enjeux, de ne pas bien maîtriser ni anticiper les coûts et la durabilité du projet.**

## CONCLUSION DE LA RÉUNION



1 - Envoi par mail d'éventuels retours, compléments, propositions...  
Réflexions sur la synthèse d'une hypothèse retenue, l'enveloppe budgétaire...

2 - Les suites à donner.

### CONVENTION CAUE



## ANNEXE : LA QUESTION DES POLLENS / ALLERGÈNES ET VÉGÉTAUX À ÉVITER

Il s'agit de choisir des végétaux adaptés au contexte du lieu accueillant des enfants ainsi que des végétaux non toxiques, non allergènes, non épineux, ni d'EEE, essences exotiques envahissantes.

Le rôle bénéfique pour les enfants ainsi que pour la biodiversité doit aussi orienter les choix dans le but de :

- recréer des écosystèmes en multipliant les plantations et en équilibrant un panel varié d'essences, en cohérence avec le contexte local,
- maîtriser une gestion soutenable,
- créer les conditions de l'observation, du jeu, de l'éveil et du contact à la nature et au vivant, sans danger pour l'enfant.

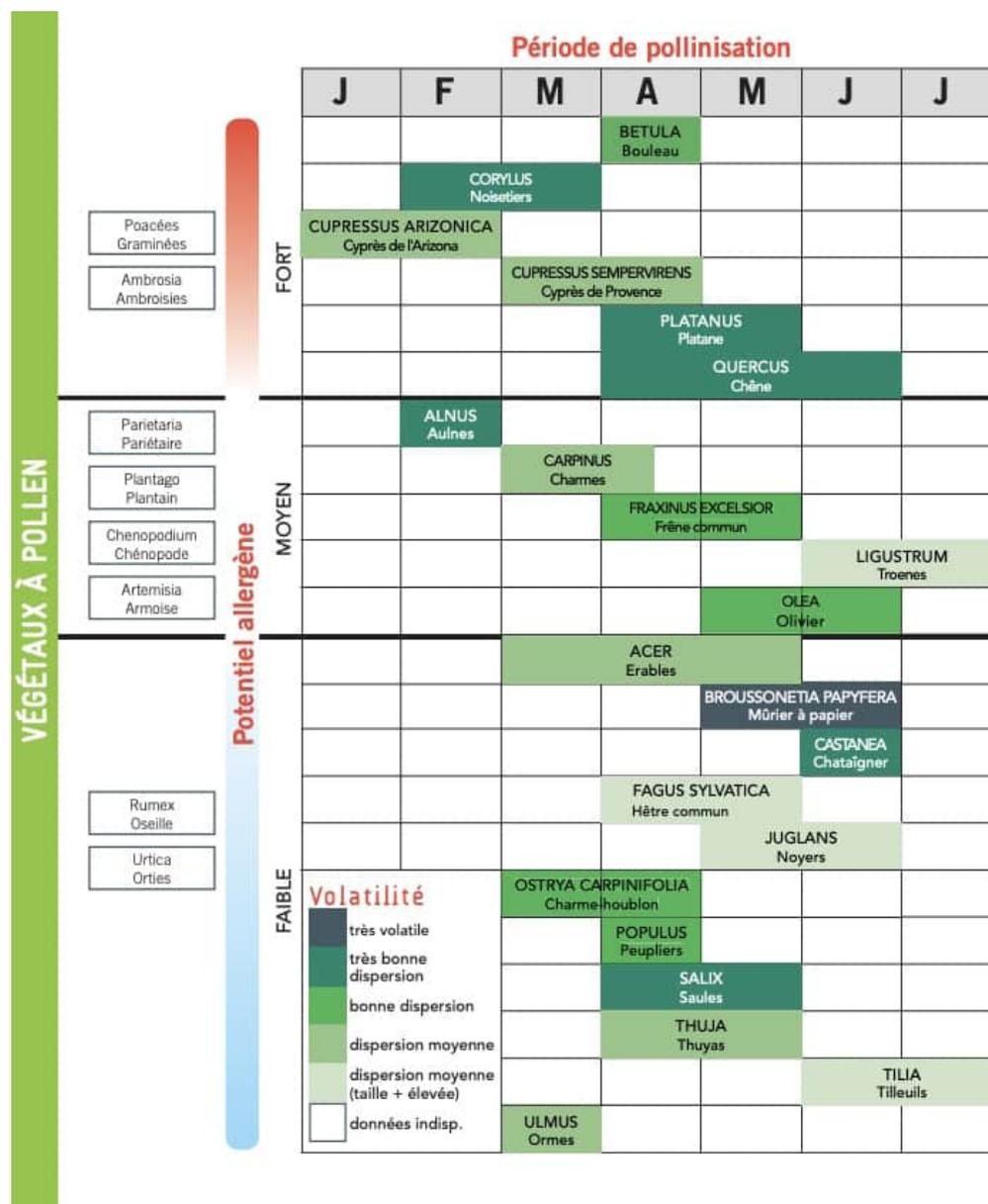
«Les végétaux à pollen sont ambivalents : ils favorisent le développement de la biodiversité par leur multiplication, mais provoquent aussi des allergies de plus en plus nombreuses qui influent sur le cadre de vie.

Il est préconisé de ne pas «proscrire les végétaux allergisants sur les espaces publics. Leur sélection et leur mise en forme doit être encadrée pour limiter les pics simultanés de pollen qui sont les principaux déclencheurs d'allergies. Le sujet doit être abordé de façon globale à l'échelle du territoire élargi, pas seulement à l'échelle du projet».

Les trois critères à prendre en compte dans les choix de plantations pour gérer les pollens d'un espace public ou accueillant des enfants :

- La période de pollinisation
- La volatilité du pollen
- Le potentiel allergène du pollen

Source : Guide technique, cahier 7, Végét-eau, Bordeaux Métropole





2 boulevard de l'Estuaire - CS 56215  
44262 NANTES cedex 2  
Tél. : 02 40 20 20 44

[www.caue44.com](http://www.caue44.com)  
[caue44@loireatlantique-developpement.fr](mailto:caue44@loireatlantique-developpement.fr)  
 [www.facebook.com/caue44](http://www.facebook.com/caue44)